

**Université Abderrahmane Mira de Bejaia**

**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de gestion**

**Département des Sciences de Gestion**



## **Mémoire de fin de cycle**

**En vue de l'obtention du diplôme de Master En sciences de gestion**

**Option: Entrepreneuriat**

**Thème:**

# **L'entrepreneuriat en Algérie «cas de la wilaya de Bejaia »**

***Présenté par :***

**M<sup>r</sup> . REMILA Nacereddine**

***Sous la direction de :***

**M<sup>r</sup> . ABBAS Hirzallah**

*Année universitaire : 2021/2022*

## **Remerciement**

Nous remercions Dieu, le tout puissant de nous avoir accordé santé et courage pour accomplir ce travail.

Nous tenons à formuler l'expression de notre profonde reconnaissance à notre encadreur Monsieur ABBAS Hirzallah pour ses pertinents conseils et ses orientations ainsi que sa disponibilité tout au long de ce travail.

Nous remercions également tous les enquêtés qui ont pris le temps de répondre à nos questions.

Enfin nous remercions tous ceux qui ont contribués de près ou de loin afin que notre travail puisse voir le jour.

# *Dédicace*

*Pour chaque événement dans ma vie, je ne manquerai pas d'avoir une pensée à toutes les personnes qui m'ont donné le courage et l'enthousiasme.*

*Je dédie ce modeste travail à :*

*A ma mère et mon père qui m'ont encouragé durant toutes mes études,;  
que le bon dieu les protège.*

*A mon frère Riad et à mes soeurs*

*A tous mes cousins, mes cousines et à toute la famille Remila.*

*A tous mes amis sans exception*

**Nacereddine**

## Liste des tableaux

Tableau 1: Evolution de la valeur ajouté (2006-2010).....	49
Tableau 2: Evolution de la balance commerciale de l'Algérie (2010-2011).....	50
Tableau 3: Cas d'innovation auprès de la wilaya de Bejaia.....	52
Tableau 4: La taille de l'échantillon de notre enquête.....	60
Tableau 5: La taille de l'échantillon étudié.....	61
Tableau 6 : Répartition des entrepreneurs par sexe.....	63
Tableau 7: La répartition selon la catégorie d'âge.....	64
Tableau 8: L'âge des entrepreneurs au moment de création.....	65
Tableau 9: Le niveau d'instruction des entrepreneurs.....	66
Tableau 10: la part de la formation professionnelle dans le parcours de l'entrepreneur.....	67
Tableau 11: Présentation de la situation professionnelle avant la création.....	67
Tableau 12: Présentation de la situation professionnelle avant la création.....	68
Tableau 13: Date de création des entreprises enquêtées.....	69
Tableau 14: de La taille des entreprises enquêtées selon l'effectif employé.....	70
Tableau 15: La répartition des entreprises selon la forme juridique.....	71
Tableau 16: La structure de financement initial des entreprises enquêtées.....	71
Tableau 17: La répartition des entreprises selon la situation entrepreneuriale.....	72
Tableau 18: Tableau n°13:Nombre des entrepreneurs soutenus par les organismes d'aide à.....	73
Tableau 19: Les différents dispositifs de soutien.....	74
Tableau 20: y-a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage.....	76
Tableau 21: Les principales motivations de l'entrepreneur.....	77
Tableau 22: L'origine de l'idée de création.....	78
Tableau 23: Les situations qui ont déclenché le processus de création.....	79
Tableau 24: Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires.....	82
Tableau 25: Les opportunités environnementales favorisant la création.....	83
Tableau 26: Les principales contraintes rencontrées.....	84

## Liste des figures

Figure 1: Population de la PME selon la propriété (année 2011).....	44
Figure 2: Evolution de la population des PME privées depuis 2001.....	45
Figure 3: Evolution de l'emploi créés depuis 2003.....	47
Figure 4: L'évolution du PIB en pourcentage (%) par secteur depuis 2005 .....	48
Figure 5: Les déterminants du choix de secteur d'activité .....	80
Figure 6: Les raisons contribuant au choix de dimension du projet.....	81

## Sommaire

Introduction générale .....	1
<b>Chapitre I : Généralités sur l'entrepreneuriat</b>	
Introduction .....	6
Section 01 : concepts de base de l'entrepreneuriat .....	6
Section 02 : la PME : l'entité fondamentale du phénomène entrepreneurial.....	22
Conclusion .....	32
<b>Chapitre II: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie</b>	
Introduction .....	34
Section 01 : Emergence de la création d'entreprise en Algérie.....	34
Section 02: Les PME en Algérie .....	39
Conclusion .....	57
<b>Chapitre III: les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial a Bejaia</b>	
Introduction : .....	59
Section 01 : Méthodologie et organisation de la recherche .....	59
Section 02: : analyse des résultats de l'enquête.....	63
Conclusion .....	85
Conclusion générale .....	88
Bibliographie.....	92
Annexes	

# **Introduction générale**

### Introduction générale

L'Entrepreneuriat est un phénomène qui se répond de plus en plus au sein des économies modernes, car en effet il constitue un pilier qui permet d'améliorer la situation d'un pays et de renforcer son tissu économique, elle peut être la solution à plusieurs contraintes rencontrées parmi elles le chômage qui constitue un problème majeur rencontré par les économies des pays du monde entier ; L'entrepreneuriat peut avoir plusieurs définitions qui diffèrent d'un auteur à un autre car en effet, les auteurs et chercheurs dans le domaine donnent plusieurs définitions différentes à ce concept. Parmi ces auteurs, nous citons Thierry Verstraete<sup>1</sup>, qui définit l'entrepreneuriat comme un phénomène qui associe des individus et des organisations, l'un défini par rapport à l'autre, et inversement.

Nous pouvons aussi définir l'entrepreneuriat en citons Stevenson<sup>2</sup> qui définit l'entrepreneuriat comme étant le processus qui amène les personnes à envisager la propriété d'une entreprise comme une option ou solution de carrière viable, à arriver avec des projets d'entreprise à apprendre à devenir des entrepreneurs, à lancer et à développer une entreprise.

Nous pouvons néanmoins affirmer que l'entrepreneuriat repose sur un principal pilier qui n'est autre que l'entrepreneur, qui est considéré comme le principal acteur dans cette acte d'entreprendre car en effet cette acte commence par une volonté individuelle d'un futur entrepreneur, qui a été longtemps marginalisé dans la pensée économique. Car pour F. Quesnay, à l'exception du secteur agricole, l'entrepreneur fait partie de la classe stérile, et ne crée pas de richesse, mais il la fait juste circuler. C'est à partir des travaux de Schumpeter, suivis par des chercheurs contemporains que l'entrepreneur trouva sa place dans l'économie.

Cependant, l'entrepreneur est devenu l'acteur central du développement économique. En exploitant ses idées et en saisissant les opportunités qui s'offrent à lui en dépit des risques qu'il encourt. Sa réussite dépend de sa capacité à créer de nouvelles idées et de les réaliser sous forme de projet d'entreprise, et cette capacité dépend essentiellement de sa personnalité,

de ses ambitions, motivations, formations, compétences, profil psychologique et enfin un entourage ou un environnement socioculturel. Il se distingue par sa volonté de création d'entreprise qui est issue de son profil psychologique. Alors ceci représente un atout qui

---

<sup>1</sup> VESTREATE.T, « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol 1, n° 1. 2001

<sup>2</sup> stevenson ,1990,P23

permettra à l'entrepreneur de résister aux changements de l'environnement, et de sarmenter les difficultés qui se découlent de lui durant son parcours la création d'entreprise est devenue aujourd'hui l'élément principal du développement économique, et pour assurer les capacités d'innovation et leur compétitivité et sont considérées comme source de richesses et cela par sa capacité à générer la croissance économique et le fait que quelle soit la solution aux problèmes auxquels la société est confrontée et c'est ce qui explique l'intérêt des États et des collectivités territoriales à prendre des mesures qui sont destinées à stimuler l'esprit d'entreprise.

L'acte entrepreneurial est une démarche de création visant la satisfaction de besoins spécifiques du porteur de projet ainsi que la recherche d'une meilleure adéquation avec les besoins de son environnement.

En Algérie, l'intérêt pour la PME a été tardif, ce n'est qu'à partir des années 80, et en conséquence de choc pétrolier de 1986 que l'initiative privée a été enfin libérée. L'État a commencé à se désengager progressivement de la sphère économique, notamment en matière d'investissement, laissant le champ à l'initiative privée. Ce qui a été concrétisé par la création du ministère de la PME en 1991, la promulgation du code d'investissement en 1993 et la mise en place de différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises (ANDI, ANSEJ..), la mise en place de ses dispositifs

Plusieurs mesures ont été prises et des institutions sont mises en place pour soutenir les initiatives individuelles. En conséquence, il y a eu des propagations de nouvelles PME dans plusieurs États et territoires du pays. La Wilaya de Bejaïa fait partie des régions attractives et compétitives, grâce à sa localisation favorable à l'investissement et la disponibilité des infrastructures de base (transport, électricité et gaz, poste et télécommunications) nécessaires à l'activité économique mais aussi la disponibilité d'un port commerciale et de plusieurs zones d'activité signe d'une forte activité commerciale et industrielle ce qui fait qu'elle a une structure économique importante et est l'une des plus grandes Wilaya du pays en termes de nombre d'entreprises privées.

Notre bute durant cette réflexion est d'étudier l'activité entrepreneuriale et ses différents aspects, et nous pencher aussi sur ses différents acteurs. Pour mieux expliquer la dynamique entrepreneuriale privées; pour ce faire, notre étude va porter sur une question centrale suivante : « Quels sont les déterminants de création d'entreprise privée pour l'entrepreneur algérien,

cas de la wilaya de Bejaia ?

Pour pouvoir répondre à notre question centrale, nous allons analyser et étudier plusieurs autres questions, tels que :

Quelles sont les motivations de l'entrepreneur qui est à l'origine de la création de son entreprise ? Quelles sont ses origines sociales et professionnelles ? Quelles sont les caractéristiques de son entreprise ?

A partir de l'objectif de la recherche, nous avons formulé quelques hypothèses sur les déterminants de la création des entreprises au niveau de la wilaya de Bejaia . Nous partons essentiellement des hypothèses suivantes :

H1 : le profile du future entrepreneur est un déterminent majeur dans l'entrepreneuriat notamment la formation et la capacité d'autofinancement qui permet aux entrepreneurs de se lancer en affaire.

H2 : l'environnement dans le quel évolue l'entreprise, peut être une opportunités mais aussi une contrainte , et il reste un facteur déterminant de sa création et de sa prospérité .

L'intérêt de notre étude est d'analyser le phénomène de la création des nouvelles entreprises priées notamment des petites et moyennes entreprises en essayant de comprendre les caractéristiques, les facteurs, les motivations et les différentes attitudes des entrepreneurs privés qui sont à l'origine de création de leurs entreprises

Afin d'affirmer ou infirmer nos hypothèses, nous nous sommes pencher sur l'étude de certaines entreprises privées basé sur plusieurs critère . Notre étude est réalisée à l'aide d'une enquête par un questionnaire administré auprès d'un échantillon , qui est composé d'entreprises privées, qui se localisent au niveau de la wilaya de Bejaia .

Ce mémoire tente d'analyser et d'expliquer la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaia . et de comprendre les principal déterminants a la création de nouvelles entreprises privée. Pour cela, nous avons divisé notre travail en trois chapitres en essayant, ainsi, de répondre à nos questions de départ.

Dans le premier chapitre intitulé 'généralité sur l'entrepreneuriat ', nous allons présenter dans un premier lieu dans la première section des concepts de base de l'entrepreneuriat. La

deuxième section sera consacrée aux petites et moyennes entreprises étant donné qu'elles sont considérées comme entité fondamentale du phénomène entrepreneurial.

Dans le deuxième chapitre nous allons nous pencher en premier lieu sur l'histoire de l'entrepreneuriat en Algérie en présentant les différentes périodes qui ont marqué son évolution, en deuxième lieu nous allons nous pencher sur les PME algérienne et passer en revue leur différentes phases de développement.

L'objet du dernier chapitre s'articule autour de l'enquête que nous mènerons auprès d'un échantillon d'entreprises privées dans la wilaya de Bejaia. Les résultats nous permettront de répondre aux préoccupations de notre problématique. Les éléments essentiels de ce chapitre concerneront la présentation de la méthodologie à suivre dans l'accomplissement de l'enquête et l'analyse des résultats obtenus de cette enquête.

# **Chapitre I : Généralités sur l'entrepreneuriat**

## **Introduction**

L'entrepreneuriat est un pilier majeur dans l'économie d'un pays, car en plus de créer de la valeur et de la richesse au sein de ce dernier, il permet aussi le renouvellement de sa structure économique et la création d'emplois.

Au cours de ce chapitre nous allons présenter différentes définitions de l'entrepreneuriat, ses différentes formes et ses caractéristiques. Nous présenterons dans un deuxième lieu les différentes définitions de la PME, ses caractéristiques et ses faiblesses, étant donné qu'elle est considérée comme une entité de base de l'entrepreneuriat.

## **Section 01 : concepts de base de l'entrepreneuriat**

### **1.1. Définition de l'entrepreneuriat**

La littérature relative au concept d'entrepreneuriat propose une grande variété de définitions. Selon **Verstraete** «*L'entrepreneuriat est un phénomène trop complexe pour être réduit à une simple définition, son intelligibilité nécessitant une modélisation. Cette complexité exclut la possibilité d'une délimitation stricte et univoque de ses frontières sémantiques*»<sup>3</sup>.

Le même auteur a défini l'entrepreneuriat comme «*un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associés pour l'occasion*». Il considère l'entrepreneuriat comme un phénomène complexe qui peut être un type particulier d'organisation lancé par un entrepreneur qui agit pour atteindre ses objectifs. Ce terme d'entrepreneuriat contient le mot entrepreneur, donc la démarche entrepreneuriale est incitée par l'individu.

Selon **JULIEN et MARCHESNAY**<sup>4</sup>, le mot entrepreneuriat a été choisi au Québec par le conseil de la langue française, au détriment du terme anglais «*entrepreneurship*». Ce mot désigne «*l'état de celui ou de ceux qui sont entrepreneurs. Cet état résulte de plusieurs facteurs plus ou moins complémentaires, l'esprit d'entreprise, la création d'entreprise et l'action d'entreprendre ou de conduire une entreprise en étant entrepreneur.*».

---

<sup>3</sup> Verstraete T, « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Editions EMS, 2000, p11

<sup>4</sup> Julien P, Marchesnay M, « L'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, P 8

L'entrepreneuriat est un processus de création de valeur par de « nouvelles combinaisons productives » qui constituent un formidable levier de croissance et d'innovation.

Par ailleurs, l'entrepreneuriat<sup>5</sup> est aussi une dynamique de changement pour l'individu, ce dernier, en s'investissant dans la création de son entreprise, est susceptible de changer de savoir-faire, d'attitude, de valeurs, de statut social, etc. En ce sens, l'entrepreneuriat est le rapport entre (individu/création de valeur).

Pour comprendre le phénomène d'entrepreneuriat, nous retenons la synthèse présentée par Danjou<sup>6</sup>, qui selon elle l'entrepreneuriat est un champ de recherche caractérisé par trois grands aspects : l'acteur, l'action et le contexte entrepreneurial.

**a. Le contexte entrepreneurial :**

Les recherches sur l'environnement entrepreneurial ont révélé la relation entre l'activité entrepreneuriale et son environnement socio-économique : Quel environnement économique, culturel et social est propice à l'entrepreneuriat ?

**b. L'entrepreneur (l'acteur) :**

L'entrepreneur est l'acteur du processus entrepreneurial, plusieurs auteurs ont étudié les caractéristiques de ce dernier en premier lieu car c'est lui l'initiateur de l'évènement (l'acte entrepreneurial).

Selon les chercheurs, comprendre le domaine de l'entrepreneuriat nécessite de comprendre qui sont les fondateurs en étudiant leurs caractéristiques psychologiques, personnelles et démographiques; « *une personne qui prend l'initiative de rassembler certains moyens dans une certaines formes et pour un certain but. Cette entité dispose d'une relative autonomie et la personne qui en a eu l'idée la dirige et en prend le risque* »<sup>7</sup>

---

<sup>5</sup> Bruyat C, « créer ou ne pas créer : une modélisation du processus d'engagement dans un projet de création d'entreprise », Revue de l'entrepreneuriat, vol 1, N°1, 2001

<sup>6</sup> Danjou I, « L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité », Revue Française de gestion, n°138, 2002, p (108- 123)

<sup>7</sup> Hernandez (2001), « l'entrepreneuriat, approche théorique », l'Harmattan, France, p74

**c. L'action (l'activité entrepreneuriale) :**

*Que fait l'entrepreneur ?* Une question principale qui doit avoir une réponse.

Considéré comme un participant, l'entrepreneur accomplit un certain nombre d'actions, telles que : créer de nouvelles activités, identifier des opportunités, développer des stratégies qui lui permettront de mieux atteindre ses objectifs. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les tâches et les activités réalisées pour créer l'organisation, comment l'organisation est-elle née ? Qu'ont fait les entrepreneurs pour les créer et quel a été leur rôle ?

**Les conceptions dominantes de l'entrepreneuriat**

**Alain Fayolle et Vestraete**<sup>8</sup> identifient quatre paradigmes, qui permettent de cerner le domaine de la recherche en entrepreneuriat : la détection-construction-exploitation d'une opportunité d'affaire, la création d'une organisation, la création de valeur et l'innovation.

**Paradigme de l'opportunité d'affaires :**

Il repose sur l'idée que l'entrepreneuriat est un processus de découverte, d'évaluation et d'exploitation des opportunités. La construction de ce paradigme s'inspire largement des travaux de Schumpeter<sup>9</sup> qui souligne l'importance de l'innovation qui constitue l'entrepreneuriat, ces travaux mettent en évidence de l'entrepreneur comme étant un acteur à la recherche d'opportunité et de profit.

Pour Venkataraman<sup>10</sup>, le processus découverte-évaluation et exploitation de l'opportunité est associé à des individus (découvreurs, évaluateurs et exploiters). Cette perspective porte sur l'émergence d'une nouvelle activité économique sans qu'elle soit nécessairement liée à l'émergence d'une nouvelle organisation. Une activité peut être considérée nouvelle parce qu'elle présente une combinaison nouvelle d'idées existantes ou parce qu'elle crée une nouvelle idée qu'elle combine avec les idées préexistantes. Ils présupposent que les opportunités existent dans la nature et il suffit d'avoir une capacité à les reconnaître pour les exploiter et les transformer en réalités économiques.

---

<sup>8</sup> Verstraete T, Fayolle A, « Paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, vol 4, N°1, 2005

<sup>9</sup> Joseph schumpeter (1935), Théorie de l'évolution économique ,p56

<sup>10</sup> Shan et enkaterman ,La promesse de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche ,2000 ,p218

**Paradigme de la création d'une organisation :**

La conception de Gartner<sup>11</sup> repose sur l'idée que l'entrepreneuriat est un phénomène consistant à créer une nouvelle organisation. Il porte principalement sa réflexion sur le concept d'émergence organisationnelle. Il a distingué le phénomène de création d'une organisation des autres phénomènes organisationnels. Il a illustré l'acte de création par une citation de Collins et Moore<sup>12</sup>, où ces derniers reconnaissent aux entrepreneurs la capacité de transformer leurs rêves en action par la création d'une affaire.

Dans cette vision, l'étude de l'entrepreneuriat revient à étudier la naissance de nouvelles organisations, c'est-à-dire les activités par lesquelles le créateur mobilise et combine des ressources pour concrétiser l'opportunité en un projet.

Pour Vestraete<sup>13</sup>, l'entrepreneuriat est vu comme un système complexe et un type spécifique d'organisation qui est inspiré par un entrepreneur. Cet entrepreneur agit pour concrétiser, au sein de la structure, sa vision de cette organisation. Il est donc indispensable pour lui d'étudier les activités permettant à un individu de créer une nouvelle entité.

**Paradigme de la création de valeur :**

La création de valeur a été identifiée comme un thème situé au cœur de l'entrepreneuriat. Pour Bruyat inspiré des travaux de Gartner<sup>14</sup>, l'objet étudié dans le champ de l'entrepreneuriat est le rapport individu-crédation de valeur. L'entrepreneur est une condition nécessaire pour l'apparition du résultat, et de même, le résultat est une condition nécessaire pour que l'entrepreneur existe.

Autrement dit, La valeur réalisée par un projet ne sera créée qu'avec l'intervention de l'individu et ce dernier ne sera pas qualifié d'entrepreneur tant que la création de valeur n'a pas eu lieu. Ce rapport peut être définie comme suit : *« l'individu est une condition nécessaire pour la création de valeur, il en détermine les modalités de production, l'ampleur... Il en est l'acteur principal. Le support de la création de valeur, une entreprise par exemple, est la "chose" de l'individu, nous avons : Individu création de valeur. La création de valeur, par*

---

<sup>11</sup> William C.Gartner , image formaton process,1994,p88

<sup>12</sup> Researchgate.net

<sup>13</sup> Thierry Verstate , Essai sur la signature de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche ,les edition de l'ADREG ,janvier 2002

<sup>14</sup> William C.Gartner , image formaton process,1994,p97

*l'intermédiaire de son support, investit l'individu qui se définit, pour une large part, par rapport à lui. Elle occupe une part prépondérante dans sa vie (son activité, ses buts, ses moyens, son statut social...), elle est susceptible de modifier ses caractéristiques (savoir-faire, valeurs, attitudes...), nous avons : Création de valeur individu »<sup>15</sup>*

### **Paradigme de l'innovation :**

La théorie économique s'est intéressée tardivement à l'innovation. Parmi les premiers qui ont travaillé sur le concept, Joseph Schumpeter, qui considère que la firme innovatrice crée une rupture dans les conditions de la concurrence car elle dispose d'un avantage compétitif. *Joseph Schumpeter a évoqué la force du processus de destruction créatrice*, ce qui a lié l'entrepreneuriat à l'innovation

L'innovation représente un élément important qui constitue la base sur laquelle s'appuie l'entrepreneuriat, puisqu'elle permet de s'ouvrir et de concrétiser de nouvelles idées pour offrir ou produire de nouveaux biens ou services, ou, encore, pour mieux restructurer l'entreprise.

L'innovation est un état d'esprit, une volonté d'amélioration continue, elle permet d'améliorer la productivité, réduire les coûts ou encore établir de nouveaux partenariats et proposer une nouvelle technique de vente ou de distribution

L'innovation est importante pour l'entrepreneur elle lui permet de chercher de nouvelles opportunités et de nouvelles idées de projets, elle lui permet de connaître et maîtriser les principes qui permettent de mettre en œuvre les innovations, pour augmenter les chances de réussites

### **les formes de l'entrepreneuriat :**

Dans ce point, nous aborderons les principales formes de l'entrepreneuriat. En traitant ses différents aspects : la création d'entreprise, la franchise, l'essaimage et reprise d'entreprise.

---

<sup>15</sup> BRUYAT C, « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », Thèse de doctorat, 1993, P 58

La création d'entreprise : « est l'acte fondateur de l'entrepreneuriat, encourager par les pouvoirs publics, pour développer la création d'emploi, elle est freinée par de nombreux obstacles tant administratifs, qu'économiques, que sociaux, que psychologiques ou que culturels.

Selon **Hernandez**<sup>16</sup> La création d'entreprise correspond surtout à des créations d'activités économiques nouvelles par des personnes n'étant pas déjà chefs d'entreprise. La création d'entreprise est un phénomène qui se présente sous plusieurs formes. Cela vient de la variété de types d'entreprises créées et du profil de l'entrepreneur.

Il est possible de distinguer quelques situations typiques de création en soulignant les implications principales sur l'entrepreneur :

Il est possible de distinguer quelques situations typiques de création en soulignant les implications principales sur l'entrepreneur :

***La création ex-nihilo :***

La création ex-nihilo est la forme la plus pure d'entrepreneuriat. Un individu, seul ou avec quelques associés, crée une entreprise indépendante ne reposant sur aucune structure préexistante. Ce type de création repose sur une idée innovante où, l'entrepreneur sera chargé de convaincre les utilisateurs et les acheteurs par le nouveau produit. Les risques doivent être bien évalués par l'entrepreneur, il doit aussi gérer des disponibilités qu'il a dans son milieu, qui lui permettent de mieux saisir l'opportunité.

***La création par essaimage :***

L'essaimage consiste à aider un salarié à se lancer dans une activité indépendante. Au démarrage, l'essaimé travaille souvent en sous-traitance pour son ancien employeur (l'essaimeur), puis petit à petit diversifie sa clientèle et conquiert son indépendance véritable.

---

<sup>16</sup> Op.cit, Hernandez (2001), p24

***La création en franchise :***

La franchise est un accord commercial et juridique par lequel une entreprise appelée le franchiseur s'engage à fournir à une seconde entreprise, dite franchisée, un savoir-faire, une formation et une assistance permanente en contre partie d'une rémunération. Ce type de création consiste, d'une certaine façon, à imiter un fonctionnement qui existe dans un contexte géographique donné. La création en franchise bénéficie également d'un accompagnement important, mais payant, de la part du franchiseur. Elle peut permettre à celui qui n'a pas d'idées propres ou qui n'a pas une capacité à innover de réaliser son objectif de création d'entreprise.

***La création de filiale :***

L'entrepreneur agit, dans ce cas, pour le compte d'une entreprise existante qui lui confie un projet de nature entrepreneuriale. Les risques personnels sont très limités et les conditions matérielles proposées sont celles d'un cadre ou d'un dirigeant. Cette situation peut convenir à celui qui va entreprendre mais qui ne le fait pas par peur des risques et pour ne pas remettre en cause sa situation personnelle ou familiale.

***La reprise d'entreprise :***

C'est reprendre par un individu (entrepreneur) pour son propre compte ou pour une entreprise existante une activité dont l'organisation existe déjà. Dans ce sens l'incertitude est généralement moindre et les niveaux de risque sont beaucoup plus faibles. L'acte de reprendre réalisé par l'entrepreneur peut concerner une entreprise ou une activité en difficulté, sinon sur une entreprise qui est en bonne santé.

Le LBO<sup>17</sup> (Leverage By Out) est une technique financière qui permet le rachat d'une entreprise saine. Cette société cible doit être bien positionnée sur son marché, et sa propre évolution au sein de son secteur d'activité doit être clairement identifiée. Ce rachat implique un changement de contrôle de l'entreprise, est financée par des fonds propres et par des dettes. Les fonds propres peuvent être apportées pour partie, par l'équipe dirigeante place dans la société visée.

---

<sup>17</sup> Mongin G, Lautier S, « Intérêts et pratiques des opérations de LBO », Mémoire effectué sous la direction de Monsieur Simon J, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2003-2004.

Il ya deux forme de LBO<sup>18</sup> :

- ❖ **Le MBO Management By Out:** le MBO est le rachat d'une société par son équipe de direction, un ou plusieurs cadres, non actionnaires ou minoritaires, en collaboration avec des investisseurs spécialisées. Le MBO est la forme la plus fréquente de LBO.
- ❖ **Le MBI Management By In :** le MBI est le rachat d'une entreprise par un ou plusieurs dirigeants repreneurs extérieurs. Les repreneurs ne sont plus comme le MBO, des salariés de l'entreprise ciblée.

Quant à lui, BRUYAT<sup>19</sup> (1994) construit une typologie qui met en évidence différents types de processus de création d'entreprise. Deux dimensions permettent de distinguer quatre grands types de création d'entreprises.

La première s'attache à l'importance de la valeur nouvelle ou de l'innovation à la base de cette création, elle concerne l'environnement pertinent au projet.

La deuxième dimension tient compte de l'importance de l'effet de cette création sur l'entrepreneur (de « peu de changements » dans le cas où l'entrepreneur agit de la même façon qu'avant la création, à « beaucoup », dans le cas contraire c'est-à-dire que la création transforme sa vie). Pour chacun des types, il est possible d'associer un niveau d'incertitude, donc de risques.

- **La création reproduction :** Elle est caractérisée par une faible intensité du changement pour le créateur et une faible intensité de la nouveauté pour l'environnement. Dans ce cas le niveau d'incertitude n'est pas très élevé. La création reproduction c'est le fait de créer une entreprise ressemblant à d'autres connues. Les changements pour le créateur sont faibles car il a le savoir-faire et les relations utiles à son projet. Dans ce type de création, le créateur cherche à faire pour son propre compte ce qu'il faisait déjà dans son emploi précédent.

---

<sup>18</sup> Une autre forme de LBO qui consiste sur le mixage MBO-MBI, qui est le rachat par un dirigeant repreneur extérieur en association avec le vendeur et/ ou avec des cadres de l'entreprise.

<sup>19</sup> Fayolle A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DUNOD, Paris, 2004, P 113.

- **La création imitation :** L'entrepreneuriat d'imitation crée peu de valeur nouvelle, mais permet au créateur de changer sa situation parfois d'une façon importante. Le créateur d'entreprise ne dispose pas de l'ensemble des ressources et des compétences nécessaires, il essaye de monter et de développer une entreprise en utilisant une formule bien établie. Le niveau d'incertitude correspond à la capacité du créateur à acquérir les compétences et les ressources nécessaires pour mener à bien son projet.
- **La création innovation-valorisation :** Elle est caractérisée par une faible intensité du changement pour le créateur, mais la nouveauté est grande pour l'environnement. Cela signifie que le créateur crée une entreprise à partir d'une manière de faire ou d'un produit nouveau dont il possède les savoir-faire. Le niveau d'incertitude est fonction de la vitesse de pénétration de l'innovation dans son environnement (valorisation de la nouveauté par les clients).
- **La création innovation-aventure :** Elle est caractérisée par une grande intensité du changement pour le créateur et une grande nouveauté pour l'environnement. Le niveau d'incertitude est très élevé et combine des aspects liés à l'apprentissage et à

l'innovation. Ces situations de création sont très dynamiques, les imprévus et les aléas sont fréquents, conduisant le créateur et le projet à des adaptations et à des changements fréquents. Le projet se construit et se reconstruit en même temps que le créateur doit faire évoluer ses compétences et ses ressources.

### **Le processus entrepreneurial:**

Pour certains auteurs<sup>20</sup>, l'entrepreneuriat est considéré comme étant un processus dynamique et complexe. Il est le fruit de facteurs psychologiques, socioculturels, politiques et économiques. La création d'entreprise constitue la manifestation la plus visible de l'entrepreneuriat.

Comment les organisations naissent-elles ? que font les entrepreneurs pour les créer ?

Il s'agit ici d'identifier les étapes du processus entrepreneurial. Pour la création de son entreprise, l'entrepreneur passe par plusieurs étapes du pré-démarrage au démarrage.

---

<sup>20</sup> Tounes A, « l'intention entrepreneuriale : théories et modèle », Sanabil Med SA, Paris, 2005.

La première phase du processus entrepreneurial est la « **propension** ». Pour **A. Fayolle**<sup>21</sup> celle-ci est « *une incitation, un penchant à s'engager dans une démarche entrepreneuriale* ». Elle signifie que l'individu est sensibilisé à l'entrepreneuriat à cause de l'influence de son environnement, la famille, les proches, la formation et de ses expériences entrepreneuriales.

La propension peut se transformer en **intention entrepreneuriale** caractérisé par l'existence d'une idée d'un projet d'affaire plus ou moins formalisé, comme elle peut être interrompue et elle ne peut être pas concrétisée. Bird définit cette intention entrepreneuriale comme étant « *l'état d'esprit qui dirige l'attention de l'individu et qui le mène à l'action* »<sup>22</sup>

La troisième phase correspond à **la décision d'entreprendre** veut dire que l'intention de l'individu pour entrer dans le monde des affaires est forte et il veut réellement concrétiser son idée. Mais avant de valider cette décision, il faut s'interroger si vraiment l'idée est faisable ou pas ? Est ce qu'elle réaliste ? Quels sont les différents obstacles qui l'entourent ?

C'est-à-dire que cette décision va être suivie par des études financière, marketing...

etc. tels que :

- La mise en relation avec le marché : c'est d'être plus attentif aux éléments économiques parlons ici sur la mise en place sur le marché, la concurrence, la réglementation, canaux et couts de distribution... etc.
- La recherche des ressources de base : si les étapes précédentes sont validées, il faut s'assurer de la disponibilité des ressources, matières premières, financement, équipement de production, le local, la main d'œuvre, etc.
- Le financement : pour l'entrepreneur, le financement est « le nerf de la guerre »<sup>86</sup>. Il existe plusieurs sources pour ce dernier, des fonds propres, des fonds survenant des parents des amis qui lui font confiance, soit des fonds survenant de l'état par les organismes de soutien qui

---

<sup>21</sup> FAYOLLE A, "Des propositions épistémologiques et méthodologiques pour repositionner les recherches en entrepreneuriat", Université Paris XII, Epistémologie et méthodes en Sciences de Gestion, 2000, p415

<sup>22</sup> Tounés A, « L'intention entrepreneuriale », Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, Université de ROUEN, P 48

aident le développement des jeunes entrepreneurs.

- Le plan d'affaires : est le plan de démarrage, il définit les différentes démarches pour créer et faire fonctionner son entreprise. Il s'agit de mettre dans un ensemble structuré l'idée, ressources, production, mise en marché et les ventes potentiel.
- La mise de place de l'organisation : après avoir finis avec les différentes étapes, il s'agit ici de mettre en place l'organisation par la préparation de la production, la location du local, l'installation du matériel, l'embauche des employés et voir les clients potentiels. Il arrive toujours d'avoir des imprévus malgré l'élaboration d'un plan d'affaires précis. Exemple : le non livraison des équipements à temps, le désistement des employés...etc.

La quatrième et dernière phase est **l'acte d'entreprendre** correspond au démarrage physique de l'activité, la concrétisation qui implique la réalisation du premier produit ou service.

Le processus entrepreneurial n'est pas toujours le même pour toute individu. L'acte de création peut apparaitre soudainement (sans avoir de l'intention) à cause d'une insatisfaction professionnelle, d'une opportunité saisie lors d'un travail salarié.

### **Le passage du projet à l'organisation :**

La création est l'activité principale qui caractérise l'entrepreneuriat, l'entrepreneur sera lui qui propose en premier, c'est-à-dire une nouvelle entité.

Selon W.B. Gartner (1988), l'entrepreneuriat est la création d'une nouvelle organisation, pour lui il s'intéresse beaucoup plus à l'acte c'est-à-dire la création et au comportement de l'entrepreneur (approche behavioriste) et non à son profil qui était pour longtemps l'objet des études par plusieurs chercheurs en entrepreneuriat (approche par trait)<sup>23</sup>.Le fait de créer une entreprise, la personne devient un entrepreneur.

---

<sup>23</sup> Article publié en 1988 : « Who is an entrepreneur, is the wrong question »

**M. Hernandez (2001)**, considère l'entreprise comme un organisme, a un cycle de vie comprenant (conception, gestation, naissance, croissance, déclin et mort). L'entreprise existe grâce à un processus de création<sup>24</sup>

Hernandez (2001) dans son ouvrage<sup>25</sup> considère l'entreprise comme étant un être vivant passant par des étapes au cours de sa vie. Dans le tableau suivant, il projette le domaine biologique sur le domaine d'entrepreneuriat :

Le démarrage :

La phase de démarrage est l'application concrète de toutes les idées, l'apprentissage sur le tas c'est-à-dire que l'entrepreneur va se former à partir de ce qui va rencontrer de l'action quotidienne de son entreprise. Il va réaliser quelques ajustements en attendant que l'organisation soit rodée.

L'entrepreneur doit s'informer de ce qui se passe dans son entreprise ainsi de son environnement (par la veille) et essaye de prévenir les problèmes (contrôler et faire des ajustements)

**Les principales activités du démarrage :**

Pour un bon démarrage d'une entreprise (**Marcel Coté, 2000**)<sup>26</sup>, l'entrepreneur doit

**préciser les activités à réaliser :**

**Le choix du l'emplacement et du local**, Il s'agit de définir le choix d'acquisition du local (achat ou location), les prix, les conditions d'aménagement, le budget des frais de premier établissement et leur amortissement.

**La préparation du local et la sélection de l'équipement**, Elle nécessite une durée plus ou moins longue, selon le type d'activité et les travaux à réaliser. Le choix effectué pour les équipements, les fournisseurs et les matières premières qui dépendent des prix et des conditions de paiement et de livraison.

---

<sup>24</sup> <sup>24</sup> Op.cit, Hernandez (2001), p45

<sup>25</sup> <sup>89</sup> Op.cit, Hernandez (2001), p45

<sup>26</sup> Cote. M, Hafsi.T, « Le management aujourd'hui, une perspective nord américaine », les presses de l'université LAVAL, ECONOMICA, 2000

Un entrepreneur qui opte pour une stratégie de cout faible, il fait le choix d'un équipement automatisé, plus rapide, plus efficace et en produisant à un cout unitaire plus bas (peu de main d'œuvre) ; mais ça implique de payer l'équipement le plus cher qui est une contrainte pour l'entrepreneur qui se lance dans la création de son entreprise (le fonds initiale).

**La sélection des canaux de distribution** dépend du marché auquel l'entreprise va s'adresser et de la clientèle visée.

**L'aménagement des locaux et l'installation de l'équipement**, pour cette activité il existe deux choix pour l'entrepreneur, soit il le fait par soi même, soit il recourt à un expert (faire faire) et cette décision est liée aux capacités de l'entreprise à réaliser les travaux et même au budget, incluant aussi le degré du risque supporté.

**Le choix et le recrutement du premier personnel**, le personnel Qui va aider l'entrepreneur à produire et à offrir un produit/service de qualité qui vont permettre le bon fonctionnement de l'entreprise et d'obtenir un bon résultat financier. C'est pour ces raisons que le choix du personnel est très important car le mauvais choix conduit à des catastrophes.

Une étape dit « **rodage** », le rodage des différents choix effectués par l'entrepreneur (les équipements, outillage, personnel). Le rodage permet de faire des ajustements si nécessaire avant l'ouverture officielle de l'entreprise.

La dernière étape du démarrage, **le premier contact avec les clients**. Créer la première impression devant la clientèle, une période dont laquelle les clients vont juger et donner leur opinions sur le produit /service offert.

### **Le démarrage selon le type de l'activité :**

Quel que soit l'activité choisie par l'entrepreneur, il existe toujours un degré de risque lié au projet. Même si les difficultés soient identiques, certaines particularités sont présentes lors du lancement (elles ne vont pas avoir les mêmes problèmes de lancement). EX : un restaurant, salon de coiffure, cabinet d'avocat, médecin...).

**Activité de fabrication :**

Un entrepreneur qui se lance dans une activité de fabrication, doit s'assurer de :

- L'équipement, bonne matières premières, fournisseurs.
- Le choix des procédés de fabrication et l'emplacement de l'outillage.
- La qualité du personnel de production (formation, apprentissage),
- Le contrôle de qualité (produit finis, emballage, transport des produits...)
- Préviation des ventes,
- Sa capacité de calculer le prix de revient pour les produits (pour mesurer la marge)

**Activité commerciale :**

Lors d'une activité commerciale, l'entrepreneur doit s'assurer de :

- Ses plans marketing ;
- Les choix de l'attendu de gamme de produits,
- La sélection des marques, de couleurs et du design,
- Un niveau de qualité,
- La fourchette des prix fixée (entre le produit le moins cher et celui le plus cher) ,
- La bonne localisation,
- L'aménagement intérieur du local correspond à l'image qu'il veut créer,
- Le choix du personnel,
- Les heures d'ouverture,
- La qualité de son accueil
- Le 1<sup>er</sup> jour d'ouverture

- L'efficacité de sa politique commerciale (prix, publicité, promotion, garantie) par rapport à ses concurrents.

**Activité de service :**

Pour une activité de service, l'entrepreneur doit s'assurer des mêmes éléments cités dans l'activité commerciale, l'élément au centre de ses préoccupations et son rapport avec les clients et l'appréciation qui va la laisser chez ce dernier (le client) et la qualité de service (qualité/prix).

Les auteurs Marchesnay et Julien<sup>27</sup> mentionnent quelques problèmes pendant la période du démarrage :

- Détection de nouveaux clients,
- Obtention du financement,
- Embauche et formation des nouveaux employés,
- Embauche et formation des cadres,
- Résolution des problèmes courants du personnel,
- Tarification des produits,
- Planification de l'expansion de marché,
- Résolution des problèmes juridiques,

Les jeunes entrepreneurs malgré leur plan d'affaires élaboré, connaissent mal leurs coûts et leurs marchés, c'est pour cette raison les ajustements sont nécessaires lors du démarrage d'une entreprise.

**L'impact de l'entrepreneuriat :**

La contribution de l'entrepreneuriat au développement économique est importante tant

---

<sup>27</sup> p-a, Julien Entrepreneuriat, développement et appropriation de l'information, p74

par son impact en matière d'emploi, d'innovation, de croissance et d'utilité personnelle.

Van Praag et Verslot (2007)<sup>28</sup> ont effectué une synthèse des travaux empiriques qui ont analysé la valeur économique d'entrepreneuriat qui est présente comme suite :

➤ **L'emploi :**

- Externalité positive en matière de création d'emplois, elle génère un nombre considérable d'emplois<sup>93</sup>.
- Plus grande satisfaction au travail du personnel occupé

➤ **La croissance :**

En ce qui concerne le développement économique, elle rapporte une diversification de l'industrie par l'établissement de pôle de croissance<sup>29</sup>.

➤ **Innovation :**

Elle représente une importante source d'innovation, elle permet une harmonisation de développement technologique aux besoins du marché.

- Meilleure rentabilité des dépenses en recherche et développement ;
- Plus grande qualité des innovations ;
- Niveau de commercialisation des innovations élevée (principalement dans la startup<sup>30</sup>).

➤ **Utilité personnelle :**

- Possibilité d'atteindre un niveau de revenu élevé ;
- Meilleure satisfaction de l'emploi (autonomie et emploi valorisant)

---

<sup>28</sup> Capron H, « Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », édition de Boeck, Paris, 2009, p66

<sup>29</sup> GASSE Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », organisations et territoires, 2003, Canada, p49

<sup>30</sup> La création d'entreprise dans le secteur du web ou de l'internet, c'est le rapport (éducation+développement d'entreprise+ TIC). La première initiative en Algérie était en 2009 par « Algerian startup initiative » (ASI), pour objectif de promouvoir la création des projets startup.

**Section 02 : la PME : l'entité fondamentale du phénomène entrepreneurial****Aperçu historique de la PME**

L'importante croissance des PME dans le monde s'explique par leur importance dans le développement économique et social. Les PME constituent une part importante de l'économie de tous les pays, à plusieurs titres : en tant qu'outil de renouvellement permanent de la structure économique, en tant qu'outil efficace de développement local et de lutte contre le chômage. Jusqu'au XVIIIe siècle, la petite entreprise était le seul mode de production dans presque tous les pays du monde. La période de la révolution industrielle que la Grande-Bretagne a connue à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle, puis s'est étendue à d'autres pays européens, puis aux États-Unis au milieu du XIXe siècle et au Japon après 1870, Les pays sont passés d'une étape d'entreprise familiale à une étape d'entreprise industrielle. Cette révolution se caractérise par de profonds changements dans la technologie de production et les relations sociales. Auparavant, la production "industrialisée" se faisait par le travail manuel dans de petites boutiques familiales, la filature à domicile, souvent à la campagne, et des usines qui regroupaient les ouvriers sur un même lieu de travail. L'explosion de l'industrie a apporté des emplois plus riches, et la concentration des entreprises.

La reconnaissance de la phase des petites et moyennes entreprises dans l'économie intervient au cours des années soixante-dix, marquée par la récession des pays industrialisés et par une crise aigue dans les pays en développement. La grande dimension n'est plus un objectif en soi. La renaissance des PME dans tous les pays industrialisé n'est plus à démontrer<sup>31</sup> que ce soit du côté de création d'emplois, de la valeur ajoutée ou même des exportations. Le développement du phénomène de création de petites entreprises est à l'ordre du jour.

L'Italie semble avoir initié le mouvement au milieu des années 1960, suivie de la plupart des pays industrialisés, tels la France, en 1983 était encore plus affirmatif sur l'importance de la PME dans son économie : « *seules, les petites unités, capables de*

---

<sup>31</sup> Aissani. N, «La politique de soutien des PME et leur rôle dans le développement économique en Algérie, cas de la branche des industries agroalimentaires », Mémoire de magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2006, p40

*s'adapter rapidement à la mouvance du marché aux hautes technologies, à l'aspect ponctuel de besoins nouveaux, peuvent être le fer de lance de l'économe, contrairement aux grands groupes qui en constituent l'assise* »<sup>32</sup>. Malgré que l'économe japonaise soit concentrée sur de grandes firmes géantes qui dominent le marché interne et même les exportations. L'Etat japonais a adopté, dès les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix une série de mesures ayant comme but de favoriser le développement des petites entreprises en vue de maintenir des emplois et surtout, d'en créer de nouveaux.

La création des petites et moyennes entreprises était même l'intérêt des pays en développement. Citons l'exemple de la Tunisie après avoir enregistré des faiblesses au niveau des grandes entreprises pour la plupart faisait partie du secteur public. Les actions du pouvoir accréditèrent l'entrepreneuriat privé par l'encouragement des PME par une mesure d'aide à partir des années 1970<sup>33</sup>.

L'accroissement du nombre des petites et moyennes entreprises semble être un phénomène universel<sup>34</sup>. C'est "l'économie de management" qui se transforme progressivement en une "économie d'entrepreneurs" (Drucker, 1985).

### **Définitions de la PME :**

En raison des différences dans les définitions officielles des PME et de l'ambiguïté de la terminologie utilisée, le concept de PME reste une question complexe et il est difficile d'établir une définition unique généralement réservée ou acceptée. À cette fin, la recherche d'une définition plus complète du concept de PME nous oblige à examiner les différentes définitions des PME par différents auteurs

---

<sup>32</sup> Bizaguet A, « Les petites et moyennes entreprises, Quoi Sais-je ? », PUF, Paris, 1993.

<sup>33</sup> <sup>98</sup> La loi de 1972, prévoit des avantages fiscaux et des facilités d'implantation, puis la loi de 3 août 1974 relatives aux subventions pour les investissements des industries manufacturières tunisiennes. D'autre part les conventions signées entre les banques et le ministère de finance dont le but est de créer un fond de promotion.

<sup>34</sup> Tounès A, « entrepreneur l'odyssée d'un concept », p12

La conférence générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) définit la PME comme « *l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assure personnellement et directement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales quelle que soit sa forme juridique* »<sup>35</sup>

Julien et M. Marchesnay, dans leur ouvrage « la petite entreprise », ont proposé la définition suivante : « *la petite entreprise est avant tout une entreprise juridiquement, sinon financièrement indépendante, opérant dans les secteurs primaires, manufacturiers ou des services, et dont les fonctions de responsabilités incombent le plus souvent à une seule personne, sinon à deux ou trois, en général seules propriétaires du capital* »<sup>36</sup>. Une définition qui paraît complète de telle sorte qu'elle cite et prend en considération les différentes caractéristiques d'une petite et moyenne entreprise.

A travers les différentes expériences étrangères et internationales, il ressort que la définition la plus courante de la PME fait appel à une double série de critères : quantitatifs et qualitatifs :

\*Les critères quantitatifs : Les définitions adoptées utilisent des critères purement quantitatifs comme les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan. Les approches quantitatives utilisent en général les trois critères à savoir : le nombre de salariés, mesure de l'activité et la notion d'indépendance.

**L'effectif** : l'effectif est le critère initial essentiel pour déterminer dans quelle catégorie s'inscrit la PME. Il correspond au nombre du personnel employé à temps plein, à temps partiel ou de manière saisonnière.

En d'autres termes, c'est tout le personnel lié par un contrat de travail à l'employeur, quel que soit la nature du contrat du travail. Les organismes fiscaux adoptent une autre définition : « tout personnel ayant perçu de l'entreprise une rémunération au cours d'un exercice »<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> AISSANI.N, «La politique de soutien des PME et leur rôle dans le développement économique en Algérie, cas de la branche des industries agroalimentaires », Mémoire de magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2006, p38.

<sup>36</sup> Marchesnay, Julien. A-P, « la petite entreprise » », Vuibert Gestion, Paris, 1988

<sup>37</sup> Mahe de Boislandelle, « la gestion des ressources humaines dans les PME », Economica, Paris, 1998, p486

**La mesure de l'activité :** ce critère est basé sur l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs qui permettent d'évaluer le patrimoine de l'entreprise, et qui sont :

- Le chiffre d'affaires,
- Les actifs englobant tous les biens utilisés dans l'exploitation de l'entreprise,
- Le total du bilan annuel,
- La valeur ajoutée,

**La notion d'indépendance :** le critère prend en considération le degré de liberté dans la prise de décision au niveau de l'entreprise, et justement l'une des caractéristiques des PME est leur capacité de prendre leur décision par elles mêmes.

La définition<sup>38</sup> adoptée par l'OCDE est basée sur les trois critères : « *la moyenne entreprise est définie comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliard de Dinars et dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars et dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de dinars. La très petite entreprise (TPE) ou micro entreprise est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions et dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars* ».

Sous un autre angle, nous pouvons percevoir une autre définition de la PME en utilisant des critères qualitatifs (sociologique ou analytique).

\*Les critères qualitatifs font référence en général au mode d'organisation et de gestion de l'entreprise : il s'agit de plus souvent d'une entreprise gérée et /ou administrée directement par les personnes physiques qui en sont les propriétaires.

En introduisant le rôle central du chef d'entreprise qui est dans la plupart des cas dirigeant et propriétaire. « *La PME est une unité de production, ou de distribution, une unité de direction et de gestion sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de*

---

<sup>38</sup> Chelil A, Ayad S-M, «PME en Algérie : réalité et perspectives », Université de Tlemcen

*l'entreprise, dont il est souvent propriétaire et qui est directement lié à la vie de l'entreprise »<sup>39</sup>.*

Pour cette approche qualitative, l'entrepreneur détenteur du pouvoir c'est lui qui détermine la forme de l'entreprise. C'est à lui l'idée de créer et d'apporter le capital investit.

Alors le pouvoir est exercé par le détenteur des moyens de production et celui qui a pris le risque de créer.

L'entrepreneur propriétaire fait appel à sa propre expérience et son intuition lors de la prise et la mise en œuvre des décisions. En introduisant les objectifs de la direction, seulement les unités dont les objectifs sont la rentabilité et l'indépendance de gestion sont considérées des PME.

Mais ce genre de critères dite qualitatifs sont difficile à mesurer, c'est pour cette raison que l'approche quantitative reste la plus dominante.

#### **Définition des PME dans des différents pays du monde :**

La définition de la PME pour chaque pays<sup>40</sup> se diffère selon la taille, la nature juridique et le secteur d'activité. On relève plusieurs définitions possibles des PME se basent essentiellement, soit :

- Sur le montant des investissements engagés ; ce critère a l'avantage de refléter l'importance des équipements et par conséquent le degré de mécanisation de l'entreprise. C'est le critère retenu par le Maroc, la Tunisie et d'autres pays.

III \*En Tunisie : la définition d'une PME est précisée par : « *toute entreprise dont le*

IV *montant de l'investissement est inférieur à 300.000 de dinars tunisiens »*

---

<sup>39</sup> AISSANI.N, «La politique de soutien des PME et leur rôle dans le développement économique en Algérie, cas de la branche des industries agroalimentaires », Mémoire de magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2006, p40.

<sup>40</sup> Bulletin d'information statistique e la PME, industrie.gov.dz

\*Au Maroc : la définition de la PME est définie comme étant « *toute entreprise gérée et/ ou administrée directement par des personnes physiques qui en sont propriétaires, actionnaires, dont le capital n'est pas détenu directement ou indirectement à plus de 25% par une personne morale ou un fonds collectif d'investissement* »

- Sur le nombre d'emplois créés ; ce critère à l'avantage de bien de cerner les différentes catégories d'entreprises, de déterminer la participation de chaque catégorie d'entreprises à résoudre le problème de chômage (qui est l'un des

principaux objectifs recherchés par les autorités). Plusieurs pays retiennent ce critère pour définir une PME.

\*Les Etats Unis (USA) considèrent comme PME les entreprises dont l'effectif est inférieur à 500 personnes et distinguent les très petites, petites et moyennes entreprise ; les premières ne doivent pas dépasser les 20 employés, les secondes emploient jusqu'à 100 et les troisièmes catégories ne doivent pas dépasser 500 employés.

\*Le Japon considère toute entreprise ayant un nombre d'emplois inférieur à 300 personnes et dont la capitalisation n'excède pas 100 millions de Yens comme une PME, seulement que l'application de ces critères varie d'un secteur à un autre.

- La fabrication, construction et transport (300 personnes et 300 millions de yens)
- Commerce de gros (100 personnes et 100 millions de yens)
- Industrie et service (100 personne et 50 millions de yens)
- Commerce de détail (50 personne et 50 millions)

\*La France fixe le nombre d'emplois à une limite supérieurs à 500. Elle distingue la moyenne entreprise (de 50 à 500 personnes), la petite entreprise (de 10 à 50 personnes) et la très petite entreprise (de 1 à 10 personnes)

\*L'Allemagne et l'Italie considèrent comme PME les entreprises dont l'effectif est inférieur de 100 personnes.

\*La Belgique, l'Autriche, la Suède et la Suisse définissent une PME toute entreprise

ayant moins de 50 personnes.

### **Cadre juridique des PME :**

L'encadrement juridique et réglementaire des petites et moyennes entreprises diffèrent d'un pays à un autre en raison que chaque Etat établit ses propres règles législatives et juridiques en fonction des exigences de sa politique économique.

Parmi les formes juridiques de la PME que le chef d'entreprise doit choisir sont principalement : une entreprise individuelle<sup>41</sup>, une Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limitée (EURL), une Société A Responsabilité Limitée (SARL), une Société en Nom Collectif (SNC), une Société Par Action (SPA).

<sup>107</sup> Après une étude faite par l'auteur A Bizaguet dans son ouvrage « les petites et moyennes entreprises », il fait apparaître que la très grande majorité des PME plus de deux tiers sont constituées sous la forme individuelle, en raison qu'une seule personne physique assure la direction, perçoit les bénéfices et supporte les risques.

L'entreprise individuelle : Cette forme sociale convient à l'investisseur désirant être son propre patron et seul propriétaire de son affaire<sup>42</sup>.

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont commerçants, artisans, professions libérales, agriculture. L'entrepreneur individuel est le seul « maître à bord »<sup>43</sup> (INSEE).

Société en Nom Collectif (SNC) : Dans ce type de sociétés, les associés ont tous la qualité de commerçant et répondent indéfiniment et solidairement des dettes sociales. L'avantage de cette forme juridique présente une organisation statutaire souple et il n'est pas exigé un capital minimum obligatoire. Les PME peuvent adopter cette forme sociale lorsqu'elles disposent de faibles capitaux notamment pour les projets innovants peu consommateurs de fonds propres. La gérance peut être assurée à un associé ou non.

---

<sup>41</sup> Après une étude faite par l'auteur A Bizaguet dans son ouvrage « les petites et moyennes entreprises », il fait apparaître que la très grande majorité des PME plus de deux tiers sont constituées sous la forme individuelle, en raison qu'une seule personne physique assure la direction, perçoit les bénéfices et supporte les risques.

<sup>42</sup> « Guide de l'investisseur », direction générale des impôts, Ministère de Finance, Algérie, 2009, p7.

<sup>43</sup> [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

*Société A Responsabilité Limitée (SARL)* : C'est une société dans laquelle la responsabilité des associés est limitée au montant de leurs apports. Les associés sont représentés par des parts sociales. Cette forme d'entreprise est constituée de deux (02) associés au minimum et 20 au maximum. Le capital minimum d'une SARL est de cent mille (100 000 DA)<sup>44</sup> dinars. Le capital social est divisé en parts sociales d'égale valeur nominale, de mille dinars (1 000 DA). Elle est gérée par une ou plusieurs personnes physique les gérants peuvent être choisis en dehors associés des associés

*Entreprise Unipersonnelle de Responsabilité Limitée (EURL)* : Lorsque la SARL ne comporte qu'une seule personne en tant qu'associé unique, celle-ci est dénommé 'EURL'. La EURL a été créée pour restreindre les risques encourus par les entrepreneurs individuels qui sont tenus des dettes de leur entreprise sur la totalité de leur patrimoine. L'EURL leur permet de limiter leur responsabilité au montant de l'apport de l'unique associé. La gérance de la EURL peut être assurée par l'associé unique ou par un gérant tiers.

*Société Par Actions (SPA)* : La société par actions est constituée entre des associés qui ne supportent les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Le nombre des associés ne peut être inférieur à sept (07) membres. Leur capital ne peut être inférieur à 5.000.000 DA si la société fait publiquement appel à l'épargne et 1.000.000 DA dans le cas contraire. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres ou moins et de douze au plus.

### **Caractéristiques des PME :**

Les PME présentent de nombreuses spécificités. Du fait de leur taille, elles ont une structure simple, mais sont souvent dépendantes de leur environnement et ont une activité vulnérable<sup>111</sup>.

Pour mieux cerner le concept de la PME, le modèle du **JULIEN**<sup>45</sup> a proposé les caractéristiques suivantes :

- **La petite taille** : caractérisée par une structure simple, des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles. Leur taille implique qu'elles gèrent un plus faible volume de ressources financières induisant un faible volume

---

<sup>44</sup> www.DEFalgerie.com

<sup>45</sup> Julien, 1994, p151.

de ressources techniques et immatérielles et une faible spécialisation.

- **La centralisation:** c'est la personnalisation de la gestion, c'est-à-dire la centralisation de la prise de décision chez un seul individu qui est le plus souvent le propriétaire- dirigeant.
- **Une faible spécialisation** au niveau de la direction, des employés et des équipements : la direction assume les aspects stratégiques, commerciaux et les rapports avec les institutions aussi bien que des tâches opérationnelles de production. Les employés doivent être capables de changer de poste de travail ou de fonction. Les équipements doivent permettre la flexibilité de la production en étant capables de produire à un coût compétitif des petites séries variées.
- **Une stratégie intuitive et peu formalisée :** Le dirigeant est suffisamment proche de ses collaborateurs et employés pour leur expliquer oralement les changements qu'il impose sans formaliser par écrit sa stratégie. Le cycle de décision stratégique se situe dans le court terme.
- **Des systèmes d'information interne et externe peu complexes et peu organisés :** Contrairement aux grandes entreprises qui réclament de formaliser le transfert de l'information tout en favorisant le contrôle, le système d'information interne des PME est caractérisé par le dialogue et le contact direct. Leur système d'information externe est simple, la recherche d'information est principalement informelle.

Les PME possèdent certaines caractéristiques qui leur attribuent, d'un côté, des avantages dont elles peuvent tirer un grand profit de l'autre côté, des faiblesses qui encombrent leur expansion.

### **Les atouts des PME :**

La PME présente une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement<sup>46</sup>.

Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise. Des niveaux hiérarchiques très réduits, des processus de décisions plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité.

---

<sup>46</sup> NASROUN.N, « Dynamique entrepreneuriale des PME dans la wilaya de Bejaia », mémoire de magister enSciences de gestion, Université de Bejaia, 2011.

L'information circule également de manière plus efficace même si elle est d'un caractère informel. De plus, les salariés peuvent être plus motivés que dans une grande entreprise. La taille de la PME permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions.

**Les faiblesses des PME**

Les PME souffrent de plusieurs faiblesses que nous essaierons de résumer dans les principaux points suivants :

- L'autonomie reste pour un grand nombre de PME très relative, par leur orientation vers la sous-traitance par rapport aux grands groupes.
- Les PME sont en général peu connues, aussi bien du public que des éventuel partenaires de l'entreprise (fournisseurs, clients, administrateurs, banques ...), ce qui engendre un manque de confiance de ces derniers à son égard.
- La difficulté d'assurer des ressources financières et humaines. Sa capitalisation et ses manques de notoriété rendent son accès aux ressources financières très difficiles. Même pour le recrutement des compétences professionnelles qui préfèrent vendre leurs services aux grands groupes pour diverses raisons, notamment le salaire et le choix de carrière.

**Conclusion**

La création d'entreprises est devenu aujourd'hui une référence en matière de développement et est devenu un moyen d'assurer les capacités d'innovation et la compétitivité au sein d'une société, et ce processus ne peut s'établir que par la capacité de l'entrepreneur à innover et à entamer de nouvelles activités tout en quête de différentes satisfactions et en connaissance de cause des risques que représente l'action d'entreprendre.

Au cours de ce phénomène entrepreneurial, la grande dimension n'est plus un objectif en soi. La petite entreprise s'est imposée comme une institution qui a acquis une légitimité considérable. Le dynamisme des économies industrialisées repose sur la productivité de leurs entreprises et ceci est devenu vrai tout autant pour les petites que pour les grandes entreprises<sup>47</sup>.

L'importance de nouvelles entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises, a été constatée tout d'abord sur le plan social en favorisant l'insertion sociale, puis sur le plan économique permettant l'apparition de nouveaux services et un des nouveaux concepts d'entreprises permettant ainsi de créer des emplois et le renforcement de l'infrastructure économique.

---

<sup>47</sup> Julien, 1994, p152.

# **Chapitre II: Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie**

## **Introduction**

Depuis plus d'une vingtaine d'années l'Algérie subit un changement d'environnement économique qui s'induit par le passage de l'économie administrée à l'économie de marché.

Ce changement favorise l'esprit et l'acte entrepreneuriale, favorisant ainsi la dynamique entrepreneuriale ce qui va engendrer une vague de création de nouvelles entreprises privées qui sont généralement des PME.

En Algérie ce changement dans la voie de l'économie de marché favorise l'immersion de nouveaux entrepreneurs dans le mouvement entrepreneuriale et permet d'accroître de plus en plus le nombre des petites et moyennes entreprises qui investissent dans les différents secteurs économiques renforçant ainsi la dynamique entrepreneuriale et l'économie du pays.

Afin de pouvoir expliquer la dynamique entrepreneuriale en Algérie en répondant sur notre question principale qui est « les déterminants de la création des nouvelles entreprises privées en Algérie » qui sera présentée dans le dernier chapitre.

## **Section 01 : Emergence de la création d'entreprise en Algérie**

L'Algérie a connu deux économies totalement différentes, particulièrement en matière de gestion et de création d'entreprise. La première est l'économie administrée, qui est basée sur l'entreprise publique, et où l'entreprise privée subit une forte pression et un fort contrôle de l'état. La deuxième concerne l'économie de marché, qui est axée sur le fait de promouvoir l'entreprise privée.

### **1.1. Vue historique sur l'entrepreneuriat en Algérie :**

L'entrepreneuriat a vu le jour en Algérie dans sa majorité après l'indépendance. Durant la période de colonisation, il y avait une économie française en Algérie, dirigée d'Alger sous la pression constante du colonisateur. Après l'indépendance et jusqu'à nos jours, l'économie algérienne a connu une succession de deux modèles industriels distincts : le modèle productif fondé sur la grande entreprise publique et celui fondé sur les petites et moyennes entreprises, essentiellement privée. « la PME algérienne est née dans sa majorité après l'indépendance ; elle n'a évolué que très lentement sans disposer d'une infrastructure ou d'une superstructure

adaptées ni d'une expérience historique acquise »<sup>48</sup>

### **1. 2. La période de l'économie planifiée : de l'indépendance jusqu'à 1990**

L'économie planifiée est la première politique adoptée par l'Etat algérien. La structure économique était monopolisée par le secteur public ou l'Etat est le seul entrepreneur. Par ailleurs, toutes les mesures d'aide et de développement étaient au service des sociétés nationales industrielles, pour servir de base à la politique d'industrialisation. Sous l'appellation d'entreprise publique, cette dernière puise son origine dans le droit administratif français dès l'indépendance, selon l'ordonnance n° 62-2 du 17/01/1969, qui complète la loi de finance de 1969. Ces entreprises étaient gérées par un directeur général nommé par décret présidentiel sur proposition du ministre du tutelle. Elles se caractérisent par une propriété étatique de leurs biens et un mode de financement public.

Néanmoins, en 1982, a vu la promulgation de la loi 82-11, relative à l'investissement économique privé national. Ce texte marque le début d'ouverture de la politique économique à l'initiative privée, tout en indiquant que les mesures prises dans ce cadre ont eu un impact limité sur l'expansion du secteur privé. Suivi d'un décret n°83-98 portant la création en 1983 d'un office pour l'orientation, le suivi et la coordination de l'investissement privé (OSCIP). « Avec le code des investissements de 1982 et la création de OSCIP, le secteur privé, pour la première fois depuis l'indépendance, s'est vu connaître un rôle à jouer dans la concrétisation des objectifs de développement nationaux. Cependant il faut souligner que ces dispositions ont eu un impact limité sur la création de nouvelles PME »<sup>49</sup>

.Bien avant 1990, face à la crise qu'a traversée le pays, surtout avec la chute des prix pétrole en 1986, suivi du constat des résultats non satisfaisants de la stratégie de développement économique et social, l'Etat algérien a saisi la nécessité d'établir des réformes profondes de l'économie. En 1988, la loi 88-25 est promulguée pour clarifier les modalités d'orientation des investissements privés, suivie en 1990 par une autre loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit. Cette nouvelle orientation est fondée sur la liberté et l'égalité de traitement pour toutes les entreprises algériennes qu'elles soient publiques ou privées. En 1993, l'Algérie a mis en place un nouveau code des investissements, qui consacre la liberté

---

<sup>48</sup> Conseil National Economique et Social : pour une politique de développement de la PME en Algérie, Alger 2003.

<sup>49</sup> Conseil National Economique et Social : pour une politique de développement de la PME en Algérie, Alger 2003.

d'entreprendre tant pour les opérateurs privés nationaux qu'étranger, puis elle a créé une agence de promotion de soutien et de suivi des investissements (APSI)<sup>50</sup> en 1994. Toutes ces mesures citées précédemment ont été réajustées, en promulguant en 2001 l'ordonnance n°01-03 relative au développement de l'investissement qui demeure à ce jour la principale référence en matière d'investissement en Algérie. Ce nouveau code des investissements prévoit :

- La décentralisation des activités de l'ANDI (ex APSI) par la création de bureaux régionaux.

- Le Conseil National d'Investissement (CNI).

- La signature par l'Algérie des conventions internationales liées à l'arbitrage et règlements des litiges.

- La loi d'orientation pour la promotion des PME (n°01-18 du 12-12-2001). A partir de ce nouveau code des investissements promulgué en 2001 et la nouvelle loi d'orientation sur la promotion de la PME, on assiste à un regain d'intérêt à l'entrepreneuriat en Algérie. Cette loi comprend, outre des principes généraux, la définition des PME, la politique d'aide et de soutien de l'Etat aux PME. Plusieurs agences et structures d'appui ont vu le jour, telles que l'ANGEM et la CNAC, il y'a eu aussi la création d'une agence chargée de la mise à niveau des entreprises, dénommée ANDPME, et la promulgation de deux organismes chargés de garantir les crédits octroyés par les PME, le FGAR et la CGCI-PME.

### **1.3. le passage de l'économie a marché : à partir des années 1990**

Les années quatre-vingt-dix marquent le passage à l'économie de marché afin de stabiliser les équilibres macroéconomiques et financiers, suite à la crise d'endettement causé, par le choc pétrolier des années quatre-vingt. Le passage de l'Algérie à l'économie de marché, a été organisé sous la pression du Fond Monétaire International à travers un nouveau code législatif. Pour le rééchelonnement des dettes extérieures, accompagné d'un plan d'ajustement structurel. Ce nouveau cadre a été mis en place pour soutenir l'investissement privés et étranger.

Dans cette période, l'entrepreneuriat est considéré comme une alternative

---

<sup>50</sup> Décret n°93-37 d'Octobre 1993.

incontournable pour le développement économique. En effet, ceci s'est matérialisé par les dispositions de la loi 90-10 du 14 avril 1990. Relative à la Monnaie et le Crédit, et puis par des mesures plus incitatives, comme l'institution des zones franches, les avantages à l'investissement dans le sud et la privatisation de nombreuses entreprises et compétitivités.

L'arrivée du privé a permis la création des petites et moyennes entreprises dont la valeur devient importante en matière de production et de création d'emploi. Ainsi, près de 75% des petites et moyennes entreprises recensées ont été créées après ce nouveau code.

Le code d'investissement, en question, représente la pierre angulaire de la volonté de l'Etat à l'ouverture de l'économie au secteur privé. Il s'articulait autour de points suivants :

- Le droit d'investir librement.
- L'égalité devant la loi des promoteurs nationaux privés ou étrangers.
- L'investissement de l'Etat se limite à l'octroi d'incitations aux investissements.
- La création de l'Agence de la Promotion de Soutien et de Suivi des Investissements (APSI)
- L'allègement des formalités pour l'investissement en Algérie.

Cependant, cette liberté toute nouvelle, au bénéfice du secteur privé, coïncide avec une crise de liquidité sans précédent. En effet, les réserves en devise étaient inférieures à 2 milliards USD, le stock de la dette dépassait les 30 milliards USD et le ratio dette/exportation était à 70%. Ainsi, la jeune PME algérienne est née dans un environnement turbulent et fait face à une situation économique instable.

L'année 1995, reconnaît les premiers résultats en matière de stabilisation des grands équilibres financiers du pays, ainsi que la promulgation de deux ordonnances, l'une relative à la privatisation et l'autre relative à la gestion des capitaux marchands de l'Etat.

Ainsi, un nouvel environnement est créé et dicté par de nouvelles règles, de nouvelles bases et une nouvelle économie. Par ailleurs, la libéralisation de l'investissement privé est importante et impose la disparition de nombreuses entreprises publiques, dissoutes et

rachetées par les nouveaux promoteurs et les nouveaux produits.<sup>51</sup>

### **1.3. les réformes de deuxième génération : à partir de 2001**

L'Etat a prolongé en 2001, ce qu'on appelle les réformes de deuxième génération. Il s'agit de la loi de la promotion de l'entrepreneuriat privé<sup>52</sup>, relative au développement de l'investissement, ainsi que la loi, relative à la promotion de la PME/PMI<sup>53</sup>.

Les principaux axes de ces réformes concernent l'intégration des entreprises nationales à l'économie mondiale, la promotion de l'investissement, la privatisation et la réforme du secteur public, la réforme du secteur bancaire et la libéralisation des infrastructures.

Ces mesures sont traduites par la facilitation administrative de la création d'entreprises, une baisse significative des taxes, des redevances et des charges sociales, la création d'un fonds de garantie des prêts accordés aux PME/PMI et la création du Conseil National de l'Investissement (CNI). D'autres parts, ces lois insistent sur la nécessité de mettre en place un système d'information économique, en obligeant les différents organismes concernés (CNAS, CASNOS, ONS, Services fiscaux et douaniers, etc...) à fournir les informations dont ils disposent pour constituer une banque de données adaptés aux technologies informatiques modernes<sup>54</sup>. Cependant, suite à l'insertion de l'Algérie dans l'économie mondiale à travers la signature de nombreux accords avec l'Union Européenne et la perspective de son adhésion à l'Organisation Mondiale de Commerce, les entreprises algériennes se retrouvent en concurrence directe à l'échelle nationale et internationale, sans même y être préparées.

Ce changement qu'a vue l'Algérie en terme d'économie a permis une immersion massive de nouvelles entreprises notamment des petites et moyennes entreprises, ses dernières toutefois face à un marché instable et une rude concurrence, donc comme l'économie planifiée l'économie de marché présente plusieurs contraintes auxquelles les entrepreneurs et les nouvelles entreprises algériennes doivent faire face.

---

<sup>51</sup> Conseil National Economique et Social : pour une politique de développement de la PME en Algérie, Alger 2003.

<sup>52</sup> L'ordonnance n° 01/03 du 28/08/2001

<sup>53</sup> L'ordonnance n° 01/18 du 12/12/2001

<sup>54</sup> Bilan du programme de soutien de la relance économique 2001, site officiel de la chefferie du gouvernement algérien

## Section 02: Les PME en Algérie

La création d'entreprise privées en particulier les PME est aujourd'hui devenu la référence et la base du développement économique en Algérie particulièrement les pme qui sont considéré comme un moteur de croissance économique .

### La définition de la PME :

Jusqu'à 2001, il n'existait pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (ONS) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes.

En décembre 2001, l'adoption de la loi<sup>55</sup> d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle inspirée de la définition adoptée par l'Union Européenne.

La définition de la PME adoptée par l'Algérie est basée sur les trois critères suivant : les effectifs, le chiffre d'affaires et le bilan annuel. La PME <sup>56</sup>, quelque soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services employant de 1 à 250 personnes, dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars (DA), ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 500 millions de Dinars. Cette loi sur les PME distingue trois types d'entreprises :

*La moyenne entreprise* est une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 2 milliards de Dinars ou dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars.

*La petite entreprise* est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars ou dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars.

*La très petite entreprise* (TPE) ou micro-entreprise, y est définie comme une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20millions ou dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de Dinars.

---

<sup>55</sup> La loi N°01-18 du 12/12/2001

<sup>56</sup> Journal officiel de la république Algérienne n°77, 15 décembre 2001, Chapitre II, article 4, P 5.

Le tableau suivant représente le récapitulatif :

	<b>Les nombre des employés</b>	<b>Chiffre d'affaires (million de dinars)</b>	<b>Bilan annuel (million de dinars)</b>
Micro entreprise TPE	01 à 09	20	10
Petite entreprise	10 à 49	200	100
Moyenne entreprise	50 à 250	200 à 2000	100 à 500

### **Cadre institutionnel des PME<sup>57</sup> :**

Deux grandes périodes caractérisent le cadre institutionnel, administratif et juridique dans lequel a évolué l'entreprise nationale depuis l'indépendance. La première, qui a duré jusqu'en 1982, s'est caractérisée par la limitation du secteur privé et la dominance du secteur public, l'Etat est considérée l'unique propriétaire et entrepreneur. La seconde période est caractérisée par l'intérêt porté sur les petites structures et le retour vers les PME, et les initiatives des politiques publiques à favoriser l'activité entrepreneuriale, pour créer de nouveaux emplois.

#### **➤ La première période : 1962-1982:**

Dans le cadre d'une économie planifiée de type socialiste, l'Etat était composée d'un vaste secteur public qui contrôlait près de 70% de la valeur ajoutée; il couvre toutes les industries importantes (hydrocarbures, métallurgie, mécanique, électricité et gaz)<sup>58</sup>.

Cette période caractérisée par la création de grandes sociétés nationales telles SONATRACH, SONACOME, SN METAL, SONELEC, SONEPEC, SONELGAZ..., la PME-PMI était absente ou relativement écartée; l'industrie de transformation privée avait un caractère familial, au plus artisanal, sans grande ampleur.

<sup>57</sup> CHELIL.A, AYAD.S, « PME en Algérie, réalité et perspectives », université de Tlemcen, 2008.

<sup>58</sup> L'industrie lourde.

Les différentes politiques du développement étaient orientées pour les entreprises publiques. Les secteurs ouverts aux PME privées étaient ceux qui nécessitent peu de maîtrise technologique et qui fait appel le moins possible à une main d'œuvre qualifiée, tels que le secteur du commerce et des services.

De 1962 à 1982, seulement 600 unités par an ont été créées avec des chances de survie incertaines et un impact économique limité. Les premiers codes d'investissement favorisaient le monopole de l'Etat. Celui de 1963 n'accordait aucun avantage ni garantie au capital privé. L'entreprise privée était limitée par un contrôle très strict, par une fiscalité qui empêche son autofinancement.

➤ *La deuxième période : 1982 à nos jours*

Après 20 ans de prédominance du secteur public, l'Etat accorde au secteur privé un rôle complémentaire en 1982 dans certaines activités, avec un niveau d'investissement très limité. La PME a été utilisée comme moyen pour faire face à la crise d'endettement. La loi de 1981 sur la restructuration des entreprises publiques a marqué le début de l'ouverture vers l'économie de marché. Parmi les réformes économiques mises en place, la réorganisation du secteur public pour améliorer l'efficacité et la productivité de l'économie.

La liberté d'investir en Algérie était, relatif à la promotion de l'investissement. Ce dernier est l'élément fondateur de l'ouverture de l'économie. Ce dernier était par la mise en place l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Investissement (APSI), agence publique chargée de l'assistance et de l'encadrement des investisseurs<sup>59</sup>.

A partir de 1995, deux lois fondamentales ont été prises : la loi sur la privatisation des entreprises publiques et la loi sur la gestion des capitaux marchands de l'Etat qui institue les holdings.

Le dispositif de 1993 n'a pas eu les effets escomptés à la relance de l'investissement privé. Ce qui a conduit les autorités à une révision du dispositif institutionnel qui s'est concrétisé à travers la promulgation en 2001 de deux textes législatifs fondamentaux : l'ordonnance relative au développement des investissements <sup>60</sup> et la loi d'orientation sur la

---

<sup>59</sup> le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993

<sup>60</sup> ordonnance N° 01-03 du 20/08/200120

PME,<sup>61</sup>. Celle-ci définit les mesures de facilitation administrative dans la phase de création de l'entreprise qui pourraient être mise en œuvre.

En 2001, des mesures ont été prises pour encourager le développement de l'investissement privé, national et étranger. Elles se traduisant par une baisse significative des taxes fiscales et des charges sociales, et la simplification des procédures administratives de création d'entreprises.

Une Agence Nationale de Développement des Investissements ANDI (ex APSI) a été créée en 2001 pour faciliter l'application des nouvelles dispositions en offrant des avantages aux nouveaux investisseurs (diminution des taxes fiscales, mise en relation avec d'autres administrations...).

L'Etat Algérien en 2003 lance un nouveau projet s'articulant autour de la « mise à niveau des entreprises privées», ce projet s'insère dans les accords d'association de l'Algérie avec l'Union Européenne et son intérêt porté sur l'adhésion à l'OMC. Cette mise à niveau vise à préparer et adapter l'entreprise à son environnement au niveau des exigences du libre échange. Ce processus concerne les entreprises privées performantes afin d'améliorer leur compétitivité industrielle et leurs performances pour leur permettre de concurrencer les entreprises étrangères. Il permet à l'entreprise de moderniser ses équipements et être surtout au niveau de sa compétitivité par :

- La mise en place de système de production, d'organisation et de gestion

conformes aux normes et aux standards reconnus dans le secteur ;

- Le perfectionnement et le développement de la formation, la qualité et la certification, le marketing et la recherche des marchés ainsi que la recherche d'alliances et de partenariats.

Le cadre institutionnel mis en place ou en cours a permis la naissance de la PME privée, que malgré les contraintes et les obstacles, a gagné une place importante dans l'économie nationale.

---

<sup>61</sup> loi n° 01-18 du 12 décembre 2001

**Principales composantes de la PME et son évolution :**

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée à la fin des années 80 a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne le nombre de nouvelles firmes créées ainsi que leur contribution dans les différents secteurs d'activité.

La population globale des petites et moyennes entreprises, à la fin 2011, s'élève à 659 309 entités, contenant les PME privés, public et même l'activité artisanale. Près de 99,9% de cet ensemble d'entités sont constitués d'entreprises privées.

En une année, il a été enregistré un total de 40 237 nouvelles entités créées de plus que la population de l'année précédente (2010), représentant une progression annuelle de l'ordre de 6,50%.

Quant au nombre des PME du secteur public, il a augmenté faiblement de l'ordre de 2,69% par rapport à 2010, et par rapport à la diminution enregistrée entre l'année 2009 et 2010.

***a. Les PME privées :***

La fin de l'année 2011, le nombre de PME privées déclarées<sup>62</sup> par le ministère de l'Industrie et de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement s'élève à 658 737 entités au niveau national, réparties :

- Personnes morales : 391 761 [représentant 59,41% du total]
- Personnes physiques : 120 095 [représentant 18,21% du total]
- Activités artisanales : 146 881 [représentant 22,28% du total]

Par rapport à 2010, les PME privées ont progressé de 6,5% marquant ainsi une hausse de 40 222 :

- 22 442 personnes morales

---

<sup>62</sup> Bulletin d'information statistique de la PME, n°20, 2011, direction générale de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques.

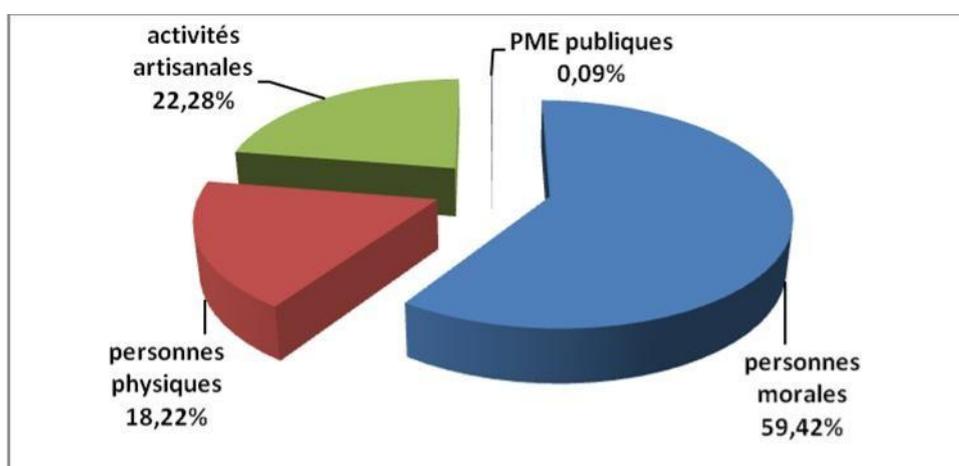
- 6 522 personnes physiques
- 11 258 relevant des activités artisanales

**b. Les PME publiques :**

Les PME publiques ne représentent qu'une partie minime de la sphère des PME algériennes. En 2011, le nombre a augmenté de 2,69% par rapport à l'année écoulée. Il passe de 557 à 572 PME. Cette augmentation peut être due au nouveau plan quinquennal 2010-2014, où 40% des ressources étaient destinées au développement des infrastructures de base et à l'amélioration du secteur public : travaux publics (réseau routier, transport : tramway...etc.).

Ces PME exercent dans tous les secteurs d'activités principalement, l'agriculture (31,99%), l'industrie (29,55%) et les services avec un taux de 29,20%

**Figure 1: Population de la PME selon la propriété (année 2011)**



Source : réalisé par nous à partir des données du ministère de la PME (bulletin d'information N°20)

**Evolution des PME privées :**

Depuis l'adoption du nouveau code des investissements en 1993, l'Algérie est rentrée dans une nouvelle politique de promotion de l'investissement. Le nombre connaît une croissance continue. Des statistiques ont démontrées que 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après ce nouveau code et que plus de 35% ont été créées durant les cinq

années (2000- 2005)<sup>63</sup>

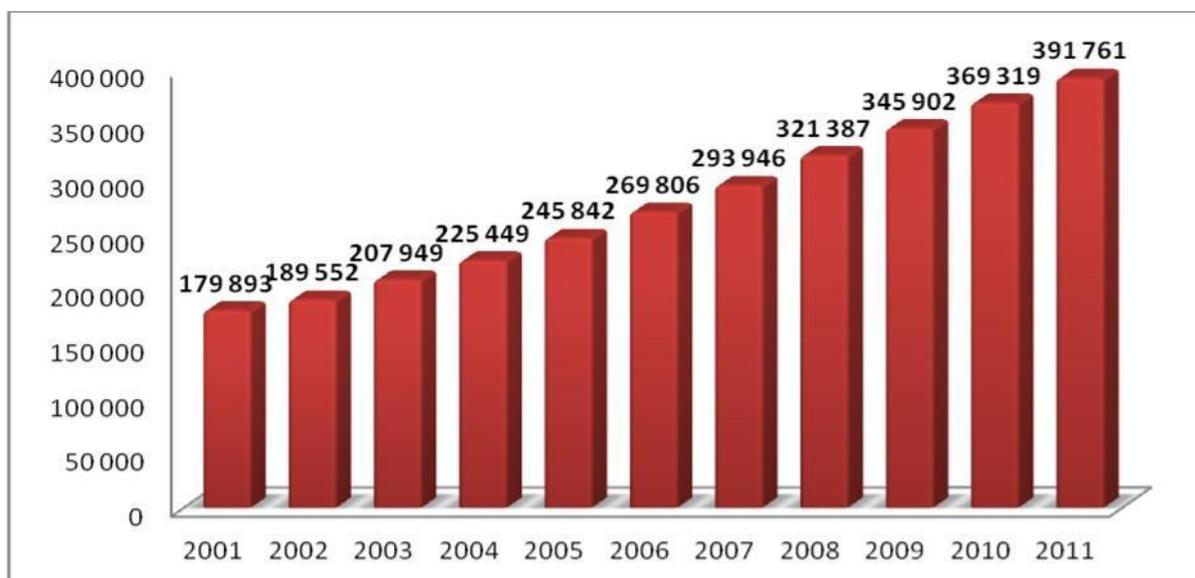
Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 et une nouvelle loi d'orientation sur la PME dans le sens de promotion de l'entrepreneuriat.

La croissance des entreprises privées connaît une évolution positive d'une année à une

autre. Les créations sont de plus en plus nombreuses ; le nombre de création des PME privées était largement inférieur à 1000 avant 1990 et atteint 100 000 entreprises en 2000 et a continué son augmentation pour dépasser les 300 000 entreprises en 2008<sup>64</sup>.

Durant l'année 2011, il ya eu une évolution de 22 442 nouvelle PME par rapport à l'année 2010 soit une augmentation de 6,5%

**Figure 2: Evolution de la population des PME privées depuis 2001**



Source : réalisée par nous à partir des données de ministère de PME

<sup>63</sup> ASSALA Khalil, « PME en Algérie, de la création à la mondialisation », 8<sup>e</sup> CIFEPME, communication dans le colloque international « l'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales », 25,26 et 27 Octobre 2006, p2

<sup>64</sup> Mme Benyahia-TAIBI, Mme Djemane-SEGUINI, « l'évolution du rôle des PME privées dans le développement économique en Algérie : synthèse macroéconomique », 2008, p12.

Le figure ci-dessus illustre une évolution de la population des PME privées depuis 2001, cette hausse est reliée d'une part à la forte augmentation du nombre de créateurs aidés dû à l'encouragement de l'investissement. Et d'autre part à la dissolution de quelques entreprises publiques (processus de privatisation) sous forme de PME privées.

L'examen de la structure de la population des PME selon le nombre de salariés déclarés, met en évidence la dominance de la très petite entreprise (TPE) employant moins de 10 salariés. L'évolution des PME privées durant l'année 2011 est de 22 442 PME dont la TPE est majoritaire avec 21 461 entreprises privées soit 95,63, dont 13 504 PME<sup>65</sup> représentent le secteur des services.

### **La place des PME privées dans le tissu économique :**

La PME constitue un élément essentiel et réel de la dynamique du développement, la création d'entreprises constitue le moteur du renouvellement du tissu économique, de la création d'emplois, de la stimulation de l'esprit d'entreprise, de la créativité et de l'innovation locale.

### **Le rôle des PME dans la création d'emplois :**

Selon l'OCDE : « les PME jouent un rôle important dans la promotion d'une croissance économique viable à la création d'emplois, tout en contribuant au capital social, culturel et environnemental des nations ».

D'après le ministère de la PME et de promotion des investissements, la PME a réalisé des progrès importants ces dernières années. En termes de création d'emplois, en 2004 la PME privée offre 592 758 emplois pour atteindre 1 577 030 emplois à la fin de l'année 2010.

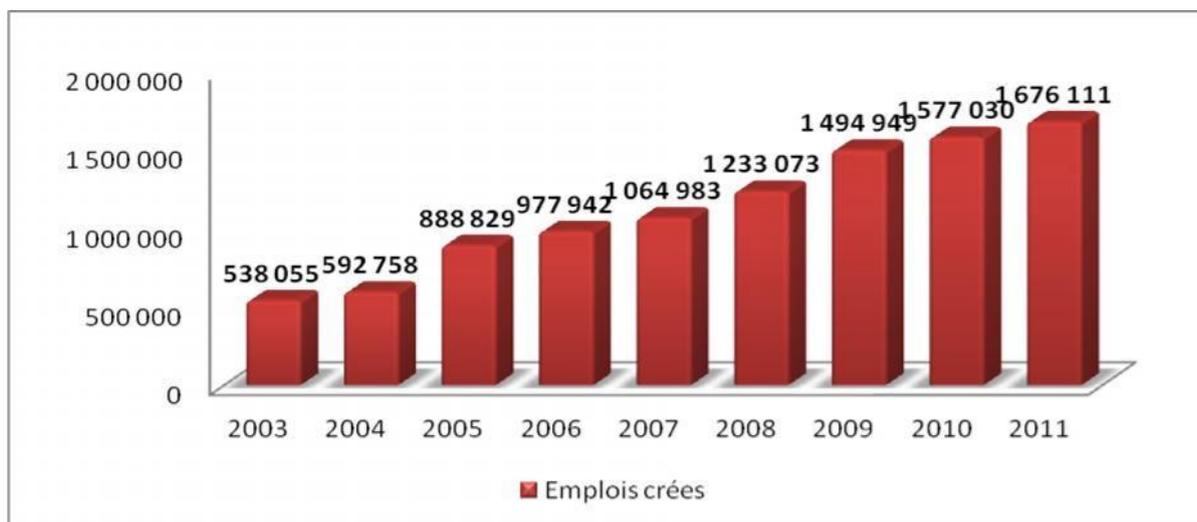
L'emploi cumulé dans les PME privées, à la fin 2011 est de 1 676 111 individus, le chiffre inclut les employeurs avec 658 737 personnes et les salariés avec un nombre de 1 017 374 personnes.

On note que l'emploi dans les PME privées a évolué de 6,28%.

---

<sup>65</sup> Bulletin d'information statistique de la PME, n°20, 2011, direction générale de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques

Figure 3: Evolution de l'emploi créés depuis 2003



Source : réalisée par nous à partir des données de ministère de la PME.

La figure montre qu'il y a une augmentation de l'emploi créés depuis 2003.

Entre 2003 et 2011, les effectifs des PME privées sont accrus, soit une évolution de 1 138 056 emplois. Cela nous permet de dire que les PME privées contribuent à la création d'emplois et à la réduction du taux de chômage. En effet, ce dernier a chuté d'une manière continue pour atteindre 10% à la fin d'année 2011.

#### **Part des PME dans la croissance économique :**

L'économie algérienne a subi une profonde reconfiguration où le secteur privé est devenu l'acteur économique principal.

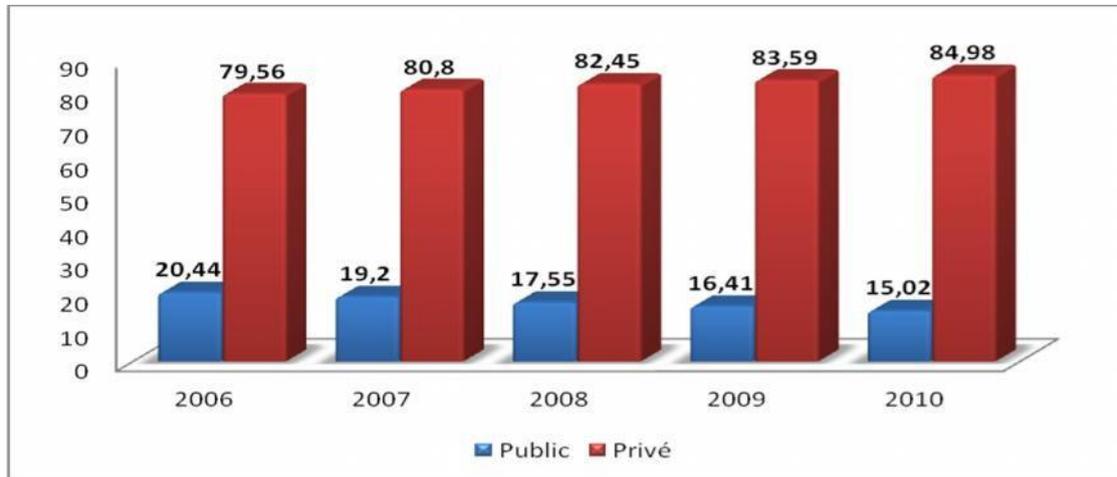
#### **➤ Evolution du PIB par secteur juridique :**

La part de celui ci dans le PIB hors hydrocarbures a atteint 4681.68 milliards de Dinars en 2010 soit 84,98% du PIB total.

La part des opérateurs publics dans la création de richesse diminue d'une année à une autre de façon constante. Elle a atteint en 2010 seulement 15,02% du total du PIB. Par contre, le secteur privé prend de plus en plus de poids, sa contribution et en croissance continue grâce à l'initiative de l'Etat et l'encouragement portés vers ce secteur. Le tableau et la figure récapitulent l'évolution du PIB hors hydrocarbures, respectivement, en pourcentage et en

valeur par secteur juridique depuis 2006.

**Figure 4: L'évolution du PIB en pourcentage (%) par secteur depuis 2005**



**Source :** réalisé par nous à partir des données du ministère de PME (bulletin d'information n°20)

➤ **Evolution de la valeur ajoutée (VA) :**

D'après les chiffres présentés dans le tableau précédent, la part du secteur privée dans le PIB est en évolution continue par rapport à celle du secteur public.

Un autre indice reflétant la croissance économique est celui de la valeur ajoutée (VA). Le tableau n° 1 présente la valeur ajoutée des secteurs privés et public dans quelques secteurs d'activités.

Les chiffres présentés montrent que le secteur privé domine l'activité économique en Algérie dans les différents secteurs d'activités : agriculture, BTPH, industrie et surtout en ce qui concerne l'agroalimentaire, commerce et services. A titre d'exemple, la part de la valeur ajoutée du secteur privé dans l'agriculture est de 99,70% pour l'année 2010.

Tableau 1: Evolution de la valeur ajoutée (2006-2010)

Secteurs juridiques	2006		2007		2008		2009		2010	
	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
<b>Agriculture</b>										
Privé	638,63	99,59	701,03	99,55	708,17	99,5	924,99	99,85	1012,11	99,70
Public	2,65	0,41	3,16	0,45	3,58	0,5	1,38	0,15	3,08	0,30
<b>Total</b>	<b>641,29</b>	<b>100</b>	<b>704,19</b>	<b>100</b>	<b>711,75</b>	<b>100</b>	<b>926,37</b>	<b>100</b>	<b>1015,19</b>	<b>100</b>
<b>BTPH</b>										
Privé	489,37	80,22	593,09	80,94	754,02	86,67	871,08	87,1	1058,16	98,73
Public	120,7	19,78	139,62	19,05	115,97	13,33	128,97	12,9	13,59	1,27
<b>Total</b>	<b>610,07</b>	<b>100</b>	<b>732,71</b>	<b>100</b>	<b>869,99</b>	<b>100</b>	<b>1000,05</b>	<b>100</b>	<b>1071,75</b>	<b>100</b>
<b>Services</b>										
Privé	51,49	80,15	56,6	78,92	62,23	74,05	77,66	78,78	96,86	79,15
Public	12,75	19,85	15,11	21,07	21,81	25,95	20,92	21,22	25,51	20,85
<b>Total</b>	<b>64,24</b>	<b>100</b>	<b>71,71</b>	<b>100</b>	<b>84,04</b>	<b>100</b>	<b>98,58</b>	<b>100</b>	<b>122,37</b>	<b>100</b>
<b>Industrie agroalimentaire</b>										
Privé	121,3	83,07	127,98	84,12	139,92	85,23	161,55	86,14	169,95	86,03
Public	24,72	16,93	24,14	15,87	24,24	14,77	26	13,86	27,58	1,96
<b>Total</b>	<b>146,02</b>	<b>100</b>	<b>152,13</b>	<b>100</b>	<b>164,16</b>	<b>100</b>	<b>187,55</b>	<b>100</b>	<b>197,53</b>	<b>100</b>
<b>Commerce et distribution</b>										
Privé	685,45	94,11	776,82	93,25	935,83	93,228	1077,75	93,58	1204,02	94,10
Public	42,92	5,89	56,18	6,74	67,37	6,72	73,88	6,42	75,45	5,90
<b>Total</b>	<b>728,37</b>	<b>100</b>	<b>833</b>	<b>100</b>	<b>1003,2</b>	<b>100</b>	<b>1151,62</b>	<b>100</b>	<b>1279,47</b>	<b>100</b>

Source : Bulletin d'information statistique de la PME, n°20

En comparant la valeur ajoutée présentée par chaque secteur d'activité, nous constatons toujours que le secteur de commerce dispose une valeur ajoutée plus élevée par rapport aux autres. Cette augmentation est due à la croissance continue du nombre des entreprises exerçant dans ce secteur ces dernières années. La plupart des entrepreneurs algériens se dirigent vers ce secteur (le plus attractive) peut être cela est due à la simplicité et la facilité de s'introduire dans ce secteur parce qu'il ne nécessite pas un financement initial énorme et rapporte des gains à court terme. (Hypothèse à vérifier).

**PME algérienne et le commerce extérieur :**

Malgré les discours des pouvoirs publics, les exportations hors hydrocarbures restent faibles. Cette faiblesse dans les exportations hors hydrocarbures a été expliquée par l'absence d'une stratégie d'exportation et l'orientation des systèmes productifs industriels algériens vers la satisfaction du marché intérieur.

Le commerce extérieur algérien a enregistré au cours de l'année 2011 :

- Un volume des importations de 46,45 Mds de dollars US, soit une augmentation de 14,78% par rapport aux résultats de 2010.
- Un volume global des exportations de 73,39Mds de dollars US, en augmentation de 28,63% par rapport aux résultats de 2010.

Cette tendance à la hausse plus importante pour les exportations s'est répercutée sur l'excédent de la balance commerciale qui est passé de 16,58 Mds de dollars US en 2010 à plus de 26,93 Mds de dollars US durant 2011.

(Valeurs en million de  
Dollars US)

**Tableau 2: Evolution de la balance commerciale de l'Algérie (2010-2011)**

	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>Evolution en %</b>
Importations	40 472	46 453	14,78%
Exportations	57 053	73 390	28,63%
<b>Balance Commercial</b>	<b>16 581</b>	<b>26 937</b>	

Source : Bulletin d'information statistique de la PME, N°20

La répartition des importations par groupe de produits au cours de 2011 fait ressortir une augmentation pour l'ensemble des groupes de produits par rapport à 2010. En effet, les hausses ont concerné les biens alimentaires avec plus de 61% suivies des biens de consommation non alimentaires avec 24,57% et les biens destinés à l'outil de production

avec 7%. Quant aux biens d'équipements, ils ont enregistré une stabilisation autour de 16 Mds de

dollars US durant cette même période considérée.

Les exportations algériennes à l'étranger sont représentées essentiellement par les hydrocarbures, avec une part de plus de 97% du volume global des exportations durant l'année 2011 et une hausse de plus de 28% par rapport à 2010.

Les exportations hors hydrocarbures, restent toujours marginales avec seulement 2,93% du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,15 milliards de dollars US, ont enregistré une augmentation de l'ordre de 41% par rapport à 2010.

Les groupes de produits exportés en dehors des hydrocarbures sont constitués par des demi-produits qui représentent une part de 2.15% du volume global des exportations (soit l'équivalent de 1,58 milliard de dollars US), des biens alimentaires avec une part de 0,49% (soit 356 millions de dollars US), des produits brut avec une part de 0,22% (soit 160 millions de dollars US) et enfin des biens d'équipements industriels et des biens de consommations non alimentaires avec les parts respectives de 0,05% et 0,02%<sup>66</sup>.

### **I.5.3. Les PME algériennes et l'innovation :**

L'innovation est vue comme le résultat d'un processus dont sa mise en œuvre nécessite la conjugaison d'un ensemble de facteurs à savoir la R&D, les compétences internes, les interactions et les échanges entre les acteurs de l'innovation. Le service de développement de l'innovation est une source principale du changement, il permet à l'entreprise d'apporter la nouveauté sur le marché, en proposant de nouveaux produits, des produits améliorés...etc.

En l'absence de statistiques qui concernent l'innovation en Algérie, en prenant comme indicateur la demande de brevets d'invention qui sont en nombre de 806 dépôts, dont 90,4% sont d'origine étrangère (non-résidents), les 9,6% restantes concernent des entreprises nationales. L'Institut National Algérien de la Propriété Industrielle (INAPI) a enregistré 1076 inventions protégées par des brevets en 2010.

---

<sup>66</sup> Bulletin d'information statistique de la PME, n°20, 2011, direction générale de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques.

D'après une enquête qui a été faite par R.Y.BOUACIDA et B.HOUDEVILLE (2006)<sup>67</sup> sur l'innovation dans les petites et moyennes entreprises algériennes en 2004. Ils ont constaté que l'innovation dans les PME est faible, cela s'explique par la concentration de celles-ci dans des secteurs d'activités à faible valeur ajoutée. Elles se focalisent dans la production de biens de consommation afin de satisfaire la demande locale, sans se soucier de l'amélioration de la qualité des produits commercialisés à cause de l'absence de la concurrence des entreprises étrangères. Donc, ils ont conclu que le langage «innovation-compétitivité» est absent chez les entrepreneurs algériens.

Peu d'entreprises ont donné une importance aux services de la recherche et développement c'est-à-dire qu'elles disposent d'un service qui s'occupe de la recherche, de l'amélioration et de contrôle de la qualité. Elles pratiquent aussi une certaine diversification dans les modes d'acquisition et de renouvellement des technologies, exemples : contrat de partenariat pour Danone/Djurdjura; contrat de franchise pour Tchik lait /Candia.

Selon l'enquête qui a été faite au niveau de la wilaya de Bejaia (2005), ils ont pu confirmer que les entreprises privées font preuve de plus de dynamisme en matière d'activité d'innovation. Cet effort se concentre dans les activités ou les programmes d'investissement renouvellement et de démarche de certification. Nous avons pris ces quelques cas d'innovation dans les entreprises privées:

**Tableau 3: Cas d'innovation auprès de la wilaya de Bejaia**

<b>Enterprises</b>	<b>Innovation produit</b>	<b>Innovation processus</b>	<b>Innovation organisationnel</b>	<b>Objectif de l'innovation</b>
<b>Tchin lait/ Candia (209 salariés)</b>	- Amélioration de la formule de préparation ;	-Amélioration du temps de traitement (maturation)	-Initiation de la démarche de certification	Faire mieux Faire différemment Élargir la

<sup>67</sup> BOUACIDA. R.Y et. HOUDEVILLE.B, « Les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basé sur un échantillon d'entreprises », 2006, Universités Paul Cézanne-Aix Marseille III, p09.

	<p>-Introduction du bouchon sur les bricksde produits frais, pour plus de praticité</p>			<p>gammede produits</p> <p>Faire moins cherFaire ensemble</p>
--	---	--	--	---

<p><b>AB cuisine plus(61 salariés)</b></p>	<p>-Utilisation de nouveaux matériaux tel que les panneaux à particules mélaminées ;</p> <p>-Amélioration des produits existant ;</p> <p>-Conception de nouveaux produits (machine à sous)</p> <p>-Introduction de nouveaux produits definition et accessoires</p>	<p>-Introduction d'une nouvelle Technique d'assemblage qui est le soudage et le collage par électrodes</p>	<p>-Création de postes fixes ;</p> <p>-Intégration de main d'œuvre Féminine pour certaines tâches de finition</p>	<p>Faire mieux</p> <p>Faire différemment</p>
--	--	--	---	--

<p><b>DANONE DJURDJURA</b></p>	<p>Innovation- adaptation des  produits</p>	<p>Remplacement du tableau  de pontage à intervention manuel par un dispositif automatique qui permet le  contrôle à partir d'un PC</p>	<p>- Introductio n d'un système informatisé qui permet de dispatcher l'information à tous les niveaux et en temps réel.  - Mise en œuvre d'une méthode de travail par équipe.</p>	
<p><b>LAITERI ESOUAMAM</b></p>	<p>-Élargissement de la gamme de produit (introduction de nouveaux produits tels que « CEREALO »)  - Amélioration des produits existant  -Innovation- imitation cas du yaourt « Liégeois »</p>	<p>-Adaptation et modification  des processus en fonction des paramètres de produits  - Installation d'un système  de production de frigo en continu et à base d'ammoniac  - Mise en place d'un nouveau système de nettoyage en place (NEP) par des</p>	<p>-Mise en place d'une structure marketing et d'une structure de gestion des ressources humaines Initiation de la démarche de certification</p>	

		automates programmables		
--	--	----------------------------	--	--

Plusieurs obstacles entravent le développement des projets d'innovation dans les PME. La plupart des entreprises de petite taille ont des ressources financières limitées et trouvent des difficultés pour octroyer des crédits auprès des banques. De plus, les compétences internes des PME algériennes (chercheurs, techniciens, agent de production et de commercialisation, etc.) sont faibles. Les chefs d'entreprises mentionnent aussi, que l'État ne fait pas assez d'efforts en matière d'accompagnement, d'appui et de facilitation d'accès à l'information pertinente (technique et commerciale, etc.) pour stimuler l'innovation. Ainsi, il y a absence d'un système algérien de soutien à l'innovation pour les petites et moyennes entreprises.

#### **Les caractéristiques générales de la PME privée algérienne :**

La PME privée algérienne recouvre des réalités très différentes. Le secteur présente un certain nombre de caractéristiques<sup>68</sup> communes:

- malgré leur croissance rapide et soutenue en termes de créations nouvelles, les PME privées algériennes se heurtent, dans leur très grande majorité, à des difficultés de survie dues à diverses raisons endogènes et exogènes ;
- elles présentent une caractéristique sociologique forte et largement répandue, celle d'être des entreprises familiales dotées de statuts juridiques favorisant l'Entreprise individuelle, l'EURL, et dans une moindre mesure, la SARL. Quant à la SPA, elle demeure très peu répandue, quoique l'on note depuis quelques années une progression de ce statut juridique ;
- leur gestion reste soumise à un modèle familial : le propriétaire unique ou principal, entouré de personnels recrutés dans le sein familial, assure lui-même la gestion et concentre entre ses mains la quasi-totalité du pouvoir décisionnel, des responsabilités et des avantages. La maîtrise des méthodes modernes de management demeure insuffisante et le recours au conseil et à l'expertise extérieurs ne s'effectue que très exceptionnellement.

<sup>68</sup> <http://www.algeriacorporategovernance.org/pme-prive.php>

**Les contraintes face auxquelles se trouvent confrontées les PME****algériennes :**

Le nombre de PME demeure insuffisant en Algérie malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics afin de créer un environnement favorable à l'expansion de celles-ci. A titre de comparaison, le Maroc possède plus de 1,2 millions de PME, la France compte environ 3 millions de PME, l'Italie 4 millions et les Etats-Unis plus de 20 millions, tandis que certains pays, comme l'Allemagne, la Belgique, la Turquie ou la Tunisie fondent leurs systèmes de production et leur commerce extérieur sur la prédominance des PME, ce qui n'est pas le cas de l'Algérie.

Les PME algériennes confrontent énormément d'obstacles qui handicapent leur création, expansion et développement, « l'environnement économique et social reste fortement marqué par une lourde bureaucratie sans cesse dénoncée par tous les acteurs économiques et sociaux. Les contraintes restent importantes et une faible partie des projets de création d'entreprises arrive à se concrétiser sur le terrain »<sup>69</sup>. Les principales contraintes sont de plusieurs ordres, parmi elles, nous identifions :

– **La contrainte du financement** : les PME algériennes souffrent des difficultés rencontrées au niveau des banques pour le financement de leurs projets ; le taux d'intérêt pratiqué par les banques algériennes est assez élevé pour motiver les investisseurs. Cet obstacle est maintenu par le poids des garanties demandées et l'apport personnel exigé par les banques qui jouent un rôle important dans le blocage du processus de création d'entreprises.

– **La contrainte d'ordre administratif** : la complexité et la lenteur des procédures nécessaire pour la préparation des dossiers de demande, soit de crédit, soit d'autorisation d'exercer ou même de contrat de bail,... découragent l'initiative privée et limitent, la volonté des entrepreneurs débutants. Ces derniers finissent par se trouver devant une multiplicité des pièces à fournir et dont la préparation ou l'obtention suppose aussi la sollicitation auprès d'une autre administration publique, ce qui les amène dans un cercle vicieux sans issue.

Ces difficultés sont accentuées par le manque de transparence ou l'inexistence d'informations entre les différents partenaires qui, sont intégrés dans le processus de création d'entreprises: le promoteur, l'ANSEJ, l'ANDI, la banque, la caisse ou le fonds de garantie.

---

<sup>69</sup> BOUYAKOUB.A, « la PME, dynamisme économique et territorial », colloque international sur la gouvernance et développement de la PME organisé les 23,24 et 25 juin 2003.

\_ **La contrainte du foncier** : La question du foncier industriel en Algérie demeure l'un des grands handicaps auxquels font face les investissements. Le problème réside dans la multitude d'organisations et d'institutions qui régissent le foncier sans qu'il y ait un réel pouvoir de décision (il s'agit de l'ANDI, agence foncière locale et le guichet unique). D'après une étude faite par l'Agence Nationale de l'Aménagement Territorial (ANAT) en 2001<sup>70</sup>, sur 4211 lots de terrains distribués pour le développement des zones industrielles, 3233 soit 76,77 sont non réglés juridiquement, ce qui crée un vrai problème d'accès au financement auprès des banques qui exigent l'acte de propriété pour l'octroi de crédit.

### **Conclusion**

Les PME sont les atouts économiques les plus choisis par les entrepreneurs algériens pour les nombreux avantages qu'elles offrent que ce soit en terme de facilités administratives ou pour les faibles moyens que demande leur création, et elles sont considérées comme l'un des moyens les plus efficaces en terme de développement économique, car en effet la création d'entreprise constitue l'élément de base qui favorise ce développement en stimulant l'esprit d'entreprise et de l'innovation.

Les données statistiques montrent que le secteur de la PME en Algérie a connu une avancée considérable ces derniers temps mais cette dynamique reste quand même faible comparée à la dynamique économique des pays développés.

La dynamique entrepreneuriale au niveau de la wilaya de Bejaia est influencée en grande partie ces dernières années par les différents dispositifs d'appui et d'aides à la création tels que : (ANSEJ, ANGEM, ANDI, ...etc.), mis en place par l'état algérien dont le but est d'encourager et faciliter la création de nouvelles entreprises qui est le moteur du développement économique ce qui va aider à créer de la richesse et des emplois et par conséquent réduire le chômage.

Pour mieux expliquer cette dynamique entrepreneuriale, nous allons étudier dans le dernier chapitre les déterminants de création de nouvelles entreprises en Algérie.

---

<sup>70</sup> NASROUN.N, « Dynamique entrepreneuriale des PME dans la wilaya de Bejaia », mémoire de magister, Bejaia, 2011, p88.

**Chapitre III: les facteurs  
déterminants à la création  
d'entreprise et le profil  
entrepreneurial a Bejaia**

## **Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia**

---

---

### **Introduction :**

La wilaya de Bejaia, comme toutes les autres wilayas algériennes, a sa propre dynamique entrepreneurial. En effet, selon les statistiques du bulletin de la PME en Algérie de L'ANNEE 2021 , la wilaya de Bejaia est classé parmi les premières wilayas algériennes en termes de nombre d'entreprises déjà existantes et en termes de nouvelles entreprises.

Voyant l'importance de l'entrepreneuriat comme moyen inévitable pour amorcer la croissance économique en l'Algérie par le développement des activités économiques hors hydrocarbures, ce chapitre a comme objectif de rendre explicite les différents facteurs qui sont à l'origine cette florescence entrepreneuriale à Bejaia. Puisque de nos jours, la théorie économique admet sans équivoque que l'esprit d'entreprendre permet de redynamiser la vie économique et sociale d'un pays.

Pour atteindre cet objectif, nous avons opter pour une enquête de terrain sous forme de questionnaires destinés à un échantillon de jeunes entrepreneurs de la wilaya de Bejaia.

### **Section 01 : Méthodologie et organisation de la recherche**

Pour le besoin de notre travail, nous avons mené une enquête sur le territoire de la wilaya de Bejaia à partir d'un échantillon de créateurs d'entreprises

#### **Objectifs de l'enquête :**

La création d'entreprise est un élément primordiale pour le développement de la dynamique entrepreneuriale d'un pays et de sa société et permet de renforcer son tissu économique et y créé de la richesse .

La création d'entreprise est basé sur plusieurs élément de base pour être mener a bien , parmi ses élément nous trouvons l'entrepreneurs qui est considéré comme le pilier de l'entrepreneuriat , car c'est ce dernier qui entame le processus entrepreneuriale en prenant la décision d'entreprendre ,et qui fait en sorte de trouver l'idée du projet et en travaillons jusqu'a le mener a bien et concrétiser cette idée, en cherchant les opportunité et en prenant les décisions qui vont être des plus profitable a son projet .

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Ensuite, le milieu dans lequel il a vécu plusieurs évènements, ce milieu influence l'action de l'entrepreneur que ce soit dans l'avènement de l'idée de création ou tout au long du cycle de vie de l'entreprise. En effet, l'environnement familial, professionnel ont un effet déterminant dans l'action de création.

Notre enquête vise à analyser le profil des entrepreneurs privés de la wilaya de Bejaia , les caractéristiques de leur entreprise (taille de l'entreprise, source de financement, secteurs d'activité), les motivations qui les ont poussé à débiter leur activité (les motivations à lancer une entreprise, les situations qui ont stimulé le processus de création de l'entreprise, les facteurs importants dans le choix de se la, les facteurs de succès des entrepreneurs...). Ainsi que nous allons présenter les principales contraintes et difficultés que rencontre les entrepreneurs durant le parcours de création de leurs entreprise et durant leur activité

#### La taille de l'échantillon :

Notre échantillon se compose de 98 entrepreneurs sur une population de 104 individus. Nous avons pu récupérer 98 questionnaires sur les 104 contactés, seulement 88 sont exploitables ce qui représente un taux de réponse de 85%. Le reste (soit 10 questionnaires) ont fait l'objet de non réponses ou mal remplis, chose qui nous a obligé à les éliminer de notre étude vue le manque de leur crédibilité (non exploitables).

Les résultats de cette élimination sont récapitulés dans les tableaux suivants :

**Tableau 4: La taille de l'échantillon de notre enquête**

Nombre	Nombre d'entreprises dans l'échantillon	Taux (%)
<b>Questionnaire</b>		
<b>Récupérés</b>	98	<b>94%</b>
<b>Non récupérés</b>	6	<b>6%</b>
<b>Distribués</b>	<b>104</b>	<b>100%</b>

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

---

---

**Tableau 5: La taille de l'échantillon étudié**

Nombre	L'échantillon étudié	Taux (%)
<b>Questionnaire</b>		
<b>Exploitable</b>	88	<b>90%</b>
<b>Non exploitable</b>	10	<b>10%</b>
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>100%</b>

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Les restrictions apportées à notre échantillon sont dues essentiellement à :

- Le non disponibilité de certains entrepreneurs ;
- Le refus de certains entrepreneurs de répondre au questionnaire ;
- Le non conformité de quelques questionnaires ;
- L'inexistence des adresses des entreprises communiquées (adresses e-mail) ;  
ou bien l'entrepreneur a cessé l'activité.

### **L'idée du questionnaire :**

Pour les besoins de notre enquête nous avons utilisé un questionnaire adressé aux chefs d'entreprises du secteur privé ayant été à l'origine de la création de leur propre entreprise.

Les suppositions qui nous ont guidés à son élaboration sont les suivantes :

- Quels sont les raisons qui poussent les individus à se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise ?
- Est-ce qu'ils sont motivés par des logiques économiques ?
- Ou encore par des logiques sociales ?
- A quelles contraintes affrontent les entrepreneurs algériens lors de

## **Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia**

---

---

l'acte de création de leurs entreprises ?

Les questions portent essentiellement sur quatre phases :

### ***Phase I : l'identification de l'entrepreneur :***

Cette première phase a pour but d'identifier et présenter l'entrepreneur le propriétaire d'entreprise, les questions ont porté sur son profil : sexe, âge, niveau d'instruction, expérience professionnelle...etc.

### ***Phase II : caractéristiques de l'entreprise créée :***

Cette phase est réservée pour la détermination et l'identification de l'entreprise créée à savoir l'année de création, sa raison sociale, statut juridique, la structure de financement...etc.

### ***Phase III : les motivations de l'entrepreneur à l'égard de création de son entreprise***

Cette phase a pour but de voir les ambitions et les raisons réelles ayant poussé l'entrepreneur à la création de son entreprise et les facteurs qui sont à l'origine du choix du secteur d'activité.

### ***phase IV : les difficultés entravant la création d'entreprise :***

Cette dernière phase consiste à déterminer et cerner les différents problèmes et contraintes rencontrées par les entrepreneurs lors de création de leur entreprise.

### **La formulation du questionnaire :**

Afin de ne pas alourdir le questionnaire et d'avoir le maximum de réponses, nous avons veillé à ce que les questions soient administrées de la manière la plus claire et la plus courte possible. Nous avons essayé de mettre en place des questions de différents types.

Nous précisons que les questionnaire seras présenter en annexe .

Pour le bon déroulement de notre travaille et pour mieux répondre aux besoins de l'enquête nous avons sélectionner des entrepreneurs de différents secteurs qui étai eux même a l'origine de la création de leur entreprise .

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Ayant ainsi présenté les démarches méthodologiques de notre enquête, nous procéderons à la présentation et l'analyse des résultats de l'enquête de terrain qui fera l'objet de la seconde section.

### Section 02: : analyse des résultats de l'enquête

#### Présentation et identification de l'entrepreneur :

L'entrepreneur est l'acteur principal dans l'activité de la création d'entreprise. Il est la source de l'idée. C'est à lui que revient la décision de se lancer dans la création. Il évolue dans un milieu qui l'influence, et sur lequel il a des effets par son action créatrice.

Dans cette section nous allons essayer de dessiner un profil à l'entrepreneur à travers notamment son sexe, son âge, son niveau d'instruction, les métiers exercés précédemment ainsi que les compétences acquises.

#### *1-Répartition des entrepreneurs par sexe :*

Selon les résultats de notre enquête présentée dans le tableau ci-dessous, les hommes représentent une part très importante, au sein de la catégorie entrepreneur

**Tableau 6 : Répartition des entrepreneurs par sexe**

Sexe	Effectifs	Pourcentage
Masculin	75	85 %
Féminin	13	15 %
Total	88	100%

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

En effet, sur 88 entrepreneurs enquêtés, 75 sont des entrepreneurs-hommes, soit 85% de la population enquêtée. La part des femmes entrepreneuses est moins importante que celle des hommes, elle représente que 15,% de la population enquêtée. Ceci montre que la fonction de l'entrepreneur reste une activité propice aux hommes. Les caractéristiques de la société algérienne ne facilitent pas l'intégration des femmes dans un milieu qui paraît dur et fermé.

#### *2-L'âge des créateurs d'entreprises :*

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Pour ce résultat, la réponse des entrepreneurs sur la question illustrée dans le tableau si dessous concernant leur âge actuellement d'où le taux le plus élevé est de 20% présenté par la catégorie d'âge [35-40], et avec 16% pour la tranche d'âge entre 40 et 45ans

**Tableau 7: La répartition selon la catégorie d'âge.**

Age	Fréquence	Pourcentage (%)
Moinsde20 ans	1	1%
Entre20et25 ans	6	7%
Entre25et30 ans	12	14%
Entre30et35 ans	13	15%
Entre35et40 ans	18	20%
Entre40et45 ans	15	16%
Entre45et50 ans	6	7%
Entre50et55 ans	8	10%
Plusde55 ans	9	10%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Nous pouvons expliquer ce résultat par le fait que les entrepreneurs des tranches d'âges inférieurs n'acquièrent pas assez d'expérience ou de moyens pour se lancer à un âge plus avancé, et c'est une fois arrivés aux tranches d'âge supérieures que les conditions de création sont réunies pour se lancer en affaire.

#### *L'âge des entrepreneurs au moment de création :*

ce tableau représente la tranche d'âge des entrepreneurs au moment de la création de leur entreprise. Le plus grand nombre des entrepreneurs ont lancé leurs entreprises entre l'âge de 30 à 35 ans avec une part de 30%, suivi par la catégorie de 25 à 30 ans qui représente 27% de la population enquêtée. En troisième position, nous trouvons la catégorie de 35 à 40 ans avec un taux de 13 % du total.

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

**Tableau 8: L'âge des entrepreneurs au moment de création**

Age	Fréquence	Pourcentage(%)
Moins de 20 ans	3	3%
Entre 20 et 25 ans	11	12%
Entre 25 et 30 ans	24	27%
Entre 30 et 35 ans	25	30%
Entre 35 et 40 ans	11	13%
Entre 40 et 45 ans	7	8%
Entre 45 et 50 ans	3	3%
Entre 50 et 55 ans	2	2%
Plus de 55 ans	2	2%
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

A partir de ces données, l'entrepreneur se lance dans la création à un âge mature après avoir acquis une certaine expérience professionnelle et rassembler les capitaux nécessaires pour l'investissement. Sinon pour ceux qui s'introduisaient trop jeune dans le domaine entrepreneurial, il s'agit de la catégorie de moins de 20ans à 25ans, qui font partie généralement du secteur commerciale, artisanal, ou ceux qui ont bénéficié des différents dispositifs mis en place par le gouvernement pour stimuler la création des entreprises principalement par l'apport de l'ANSEJ, ou bien sont issus d'une famille entrepreneuriale. Selon B. ZARCA, 2021 : « *l'héritage d'un capital économique et social accumulé par les générations antérieures dispense d'une accumulation préalable à l'installation, en d'autres terme, il fait gagner du temps* »

Ainsi, nous pouvons conclure que la création se fait généralement entre l'âge de 25 et 40 ans.

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

### 4-Niveau d'étude et formation professionnelle :

Pour le parcours professionnel, les études et formations suivies ont également une influence sur le choix du secteur d'activité ou investir, et par la suite sur le mode de gestion de l'entreprise une fois mise en route. En effet, *la formation et le niveau d'instruction de l'entrepreneur influent toujours sur les choix qu'il effectue en ce qui concerne l'activité. La dimension, le financement et le mode de gestion de l'entreprise sont des conditions nécessaires qui permettent de déboucher sur l'innovation en tous genre*

L'ensemble des entrepreneurs enquêtés ont au moins un niveau d'étude primaire, sur les 88 entrepreneurs enquêtés, deux personnes (02) n'avaient pas de niveau scolaire, étaient des autodidactes, 6% ont un niveau d'études primaires, 14% ont un niveau d'étude moyen, 34% ont atteint un niveau secondaire et 44% ont un niveau universitaire. Nous constatons d'après ces résultats que la plupart des entrepreneurs ont un niveau d'instruction de plus en plus élevé. Cette situation peut être s'expliquer principalement par le chômage et la difficulté de trouver du travail pour les nouveaux diplômés de l'université. C'est la raison pour laquelle ils préfèrent créer leur propre emploi et de s'engager dans la création de leur entreprise.

**Tableau 9: Le niveau d'instruction des entrepreneurs**

Niveau d'instruction	Effectifs	Pourcentage
Sans instruction	2	2%
Primaire	5	6%
Secondaire	12	14%
Moyen	30	34%
Etudes supérieurs	39	44%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Notons aussi que, sur les 88 entrepreneurs enquêtés, 16 d'entre eux, ont effectué une formation professionnelle (soit 18%) du total en plus de leur niveau d'étude. Cette formation

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

professionnelle était soit pour renforcer leurs études universitaires, soit pour avoir un métier pour ceux qui ont les niveaux moyen et secondaire. Le tableau n°4 présente le nombre d'entrepreneurs qui ont fait une formation professionnelle.

**Tableau 10: la part de la formation professionnelle dans le parcours de l'entrepreneur**

Etude et formation	Effectifs	Pourcentage
Formation professionnelle	16	18%
Etudes	72	82%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

En conclusion, nous pouvons dire que l'expérience professionnelle et les études suivies sont déterminantes dans le choix du secteur dans lequel investir et dans la vie de l'entreprise, et nous pouvons donc dire que L'expérience professionnelle permet d'acquérir et de perfectionner des techniques de production, et une maîtrise du métier, ainsi que la possibilité de tisser différents réseaux qui peuvent s'avérer d'une importance primordiale une fois lancé dans l'activité de création. Les études, en plus du savoir, apportent du prestige, savoir faire et l'accès à un nombre de réseaux informationnels.

#### **6-La situation professionnelle avant la création d'entreprise :**

Pour la majorité des entrepreneurs enquêtés 64 personnes (soit 73%) ont déjà travaillé avant la création de leurs propres entreprises, contre 27% du total d'entrepreneurs qui n'ont pas d'expériences au monde du travail, ils étaient en chômage ou bien entrain de continuer leurs études.

**Tableau 11: Présentation de la situation professionnelle avant la création**

Réponse	Effectifs	Pourcentage
Oui	64	73%
Non	24	27%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Parmi les entrepreneurs enquêtés qui ont exercé des professions avant la création de leur entreprise, 31% avaient leurs propres entreprises, soit 29 entrepreneurs qui étaient propriétaires des entités antérieures. 29% des entrepreneurs avaient un contrat de travail déterminé (CDD), tandis que 27% avaient un CDI (contrat de travail indéterminé). Concernant les intérim et les stages, les résultats étaient respectivement 9% et 4% du total des entrepreneurs qui avaient une expérience de travail avant la création de leurs entreprises.

#### 7-le contrat de travail des entrepreneurs dans leurs professions antérieur :

Tableau 12: Présentation de la situation professionnelle avant la création

Type du contrat	Effectif	Pourcentage
CDD	18	29%
CDI	17	27%
STAGE	3	4%
INTERIM	6	9%
AUTRE	20	31%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Nous pouvons constaté que le taux de reponse le plus elevée est celui de la reponse autre , et qui consiste a enchaîner les travaux et le petits jobs au jour le jours ce qui as etais le cas de 31% de notre population étudié , suivis par le contrat a durée déterminé avec un taux de 29% , et nous observant que le taux de reponse le plus faible et celui de stage (4%),cela peut s'expliquer que les entrepreneurs ont manifester plus d'interet aux autres types de contrats qu'aux stages .

#### 8-La date de création des entreprises enquêtées :

Les résultats de notre enquête montrent que 41% des entreprises enquêtées, soit 36 unités ont été crée dans la période qui se prolonge entre 2000 et 2010 et 23 entreprises créés seulement entre 2010 et 2012, soit un total de 59 entreprises (67%) ont été crée à partir des années 2000.

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Tableau 13: Date de création des entreprises enquêtées

Réponse	Effectifs	Pourcentage
Années[60-70]	3	4%
Années[80-90]	5	5%
Années[90-2000]	21	24%
Années[2000-2010]	36	41%
Années[2010-2012]	23	26%
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Et nous pouvons constaté le faible taux de création d'entreprises entre

Cela peut être expliqué à travers les mesures prises par l'état en matière d'encouragement de l'initiative privée, et cela dans le cadre de l'ouverture vers l'économie de marché et surtout à partir des dispositifs qui consiste à promouvoir et soutenir la création d'entreprise c'est pour cette raison que nous constatons une forte dynamique de création d'entreprises dans la wilaya de Bejaia durant la décennie 2000, contre 21 unités dans les années 90 et seulement 8 unités entre les années 60 et 90.

#### ***9-La répartition des entreprises enquêtées selon la taille :***

Notre échantillon est constitué en grande partie d'entreprises classées dans la catégorie de micro entreprises comprenant entre [1-9] employés. Elles représentent 69% du total (soit 61 unités). Suivi de la catégorie de petite taille comprenant [10-49] employés avec un taux de 21% du total (soit 18 unités). Ainsi, la catégorie des moyennes entreprises est représentée par 9 unités soit 10% de l'échantillon étudié. Les résultats sont récapitulés dans le tableau suivant :

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Tableau 14: de La taille des entreprises enquêtées selon l'effectif employé

Taille d'entreprise	Fréquence	Pourcentage(%)
TPE(-10employés)	61	69%
PE(10à49employés)	18	21%
PME(50 à249 employés)	9	10%
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Cette différence peut être justifiée par les capitaux financiers détenus par les créateurs et aussi après la mise en place des dispositifs de soutien à la création tels que : ANSEJ, ANGEM, CNAC,...etc.

#### *10-La répartition des entreprises enquêtées selon la forme juridique :*

L'analyse des entreprises de notre échantillon selon leur statut juridique<sup>151</sup> fait ressortir quatre modalités à savoir, des entreprises individuelles, des sociétés à responsabilité limitée (SARL), des entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL).

Le tableau n°10 illustre que la plupart des entreprises enquêtées se sont des entreprises individuelles (soit 57%) c'est la forme la plus facile d'entrée dans les affaires en créant des micros entreprises.

La forme juridique SARL concerne 30% des entreprises enquêtées, les entrepreneurs optent pour cette forme en raison du capital relativement faible qu'elle nécessite. Les associés peuvent prendre part dans plusieurs entreprises en même temps. Ainsi en cas de faillite, les risques sont limités uniquement aux apports de chaque associé en capital social de la société créée. Suivi par la forme EURL avec un taux de 12%, tandis que la SNC n'est pas présente dans l'échantillon avec un taux de 0%.

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Tableau 15: La répartition des entreprises selon la forme juridique

Taille juridique	Effectifs	Pourcentage
Entreprise individuelle	50	57%
SARL	27	31%
EURL	11	12%
SNC	0	0%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

#### 11-La structure de financement initial des entreprises enquêtées :

Il ya lieu d'observer que d'une manière générale, les entrepreneurs enquêtées n'utilisent pas une seule source de financement pour réaliser leurs projets. Le problème de financement et la disponibilité des capitaux est le premier obstacle auquel l'entrepreneur est confronté d'une manière générale.

Du fait des difficultés d'accès à des prêts bancaires, l'entrepreneur recourt à des voies informelles pour rassembler les capitaux nécessaires.

Tableau 16: La structure de financement initial des entreprises enquêtées

Réponse	Effectifs	Pourcentage
Epargne personnel	39	45%
Capitaux familiaux	29	32%
Emprunt des amis	5	6%
Emprunt bancaire	15	17%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Selon les résultats de notre enquête, les capitaux initiaux investis, proviennent essentiellement de l'épargne personnelle des entrepreneurs soit 45% et des capitaux familiaux avec un taux de 32% ; ce qui confirme notre première hypothèse est que les moyens financiers proviennent essentiellement des propres moyens des entrepreneurs.

17% caractérise l'emprunt bancaire et généralement c'est le cas de ceux qui ont bénéficié du dispositif ANSEJ. En dernière position, nous trouvons l'emprunt des amis avec un taux de 6% du total.

Il est à noter que la famille constitue une source de financement importante après l'épargne personnelle, avec laquelle l'entrepreneur puisse lancer son projet, surtout lorsque les contraintes d'accès aux prêts bancaires subsistent.

#### *12-La répartition des entreprises selon la situation entrepreneuriale :*

La création d'entreprise recouvre généralement trois situations entrepreneuriales qui sont : la création ex nihilo (nouvelle création) qui constitue la principale voie d'entrée dans les affaires, la réactivation d'entreprise (la reprise d'entreprise) et le prolongement d'une activité déjà existante.

**Tableau 17: La répartition des entreprises selon la situation entrepreneuriale**

<b>réponse</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Nouvelle création</b>	66	76%
<b>Extension d'une ancienne activité</b>	10	11%
<b>Reprise d'une entreprise familiale</b>	12	13%
<b>Total</b>	88	100%

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Les résultats de notre enquête montrent que 75% de l'échantillon sont des entreprises nouvellement créés, cela est du principalement au soutien présenté par l'Etat pour aider les jeunes pour se lancer dans leurs propres affaires par les différents dispositifs mises en place. La deuxième place est réservée par l'entreprise familiale (12% sont des reprises d'une

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

entreprise familiale), en effet nous ne pouvons pas négliger la part des entreprises familiales dans le tissu économique algérien est qui enregistrent un succès et une pérennité. 11% des entreprises enquêtées sont des extensions d'une ancienne activité, et enfin les reprises des entreprises publiques représentées par 2% du total enquêtées.

#### *13-Le recours aux organismes de soutien :*

A la réponse de la question « Est-ce que vous avez demandé de l'aide d'un organisme de soutien ? », nous avons eu 17% soit 15 entrepreneurs qui ont demandé de l'aide d'un organisme de soutien contre 83% qui n'ont pas fait appel à ces organismes là.

**Tableau 18: Tableau n°13:Nombre des entrepreneurs soutenus par les organismes d'aide à**

réponse	Effectifs	Pourcentage
<b>Oui</b>	15	17%
<b>non</b>	73	83%
<b>Total</b>	88	100%

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Les justifications des réponses soit pour la réponse « Oui » ou pour la réponse « Non » étaient variées et se présentent comme suite :

Les motifs de réponse par « **Oui** » :

*L'appui financier* : la première raison au recours aux dispositifs de soutien est le financement du projet ;

*Facilitation à l'accès au crédit bancaire* ;

*Soutien logistique (hébergement, ...etc.)* ;

*Conseils et formation* : étant donné que la plupart des entrepreneurs qui font appel à ces organismes, n'ont pas d'expérience dans le domaine, ils demandent des conseils pour leur lancement pour s'imprégner dans le domaine des affaires. (Exemple : centre de facilitation

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

des PME) ;

*Avantage fiscal* : la franchise de TVA et l'exonération d'impôt pour les premières années de lancement en affaire ;

*La réduction des tarifs douaniers pour les biens et équipements importés.*

Les motifs de réponse par « **Non** » :

En prenant le cas des entreprises créées avant les années 90, la justification était : «...Il n'y avait pas des organismes de soutien à cette époque » ;

Pour les entreprises créées à partir de la période des années 90, les entrepreneurs rencontrés avaient une mauvaise connaissance ou méconnaissance des structures d'accompagnement ;

Autres, ils avaient besoin d'indépendance, l'autonomie et de la liberté. Certains refusent d'avoir le crédit bancaire à cause des intérêts.

Un autre motif déclaré est celui du manque de reconnaissance des compétences de ces structures, à cause de la lenteur et la lourdeur administrative et réglementaire.

**Tableau 19: Les différents dispositifs de soutien**

Dispositifs	Fréquence	Pourcentage(%)
ANSEJ	10	11%
ANDI	3	3%
CNAC	1	1%
Pépinière	2	2%
Aucun	72	83%
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Les résultats du tableau montrent que 83% des entrepreneurs enquêtés n'ont pas un recours à un organisme public d'aide à la création (aux raisons citées au dessus), seulement 20

### **Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia**

---

entreprises ont bénéficié des avantages des dispositifs soit 13 entreprises par l'ANSEJ, 04 entreprises par l'ANDI et soit deux (02) entreprises accompagnées par la pépinière d'entreprises et un seul (01) cas aidé par la CNAC.

Nous observons que l'ANSEJ est la structure la plus célèbre est recouru par les entrepreneurs grâce au montant prêté (10 millions de dinars)<sup>153</sup> par rapport aux autres structures et concernant l'ANDI c'était pour l'extension de leur activité.

#### **-Les motivations à l'égard de la création d'entreprise :**

Les motivations sont des facteurs qui déterminent le comportement. Elles sont considérées comme les raisons profondes qui amènent quelqu'un à agir. Plusieurs motivations peuvent mener à la création d'entreprise. A travers notre enquête, nous allons voir : ce qui avait poussé les entrepreneurs à créer leurs projets, ce qui avait déclenché le processus de création de leurs entreprises, ce qui avait déterminé le choix du secteur d'activité, les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaire et enfin les opportunités environnementales qui ont favorisé la création, dans le but de cerner les principales motivations et de répondre à notre question centrale : « *Quels sont les déterminants à la création des nouvelles entreprises privées au niveau de la wilaya de Bejaïa ?* »

#### ***15-L'entourage de l'entrepreneur :***

La famille constitue dans la plupart des cas, le pivot du projet entrepreneurial, puisque celle-ci exerce souvent une influence sur l'entrepreneur, lui fournit les capitaux nécessaires et s'implique davantage dans la gestion de l'entreprise. Le lien familial dans ce cas est le support de base de l'acte d'entreprendre.

Dans le milieu familial, l'entrepreneur peut trouver une aide inestimable pour le lancement de son entreprise. Elle peut être une assistance matérielle, une contribution financière, foncière ou autre. Ou encore moral, par des encouragements, différentes aides pour surmonter les difficultés rencontrées.

En testant cet état de fait, le résultat était que plus de la moitié de l'échantillon, ont répondu par « oui » sur la question « y-a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage ? », soit 67% des entrepreneurs enquêtés, contre 33% des réponses négatives sur la question posée.

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

*Ce qui confirme notre deuxième hypothèse est que l'environnement dans le quel évolue l'entreprise favorise le développement d'une motivation à l'égard de l'entrepreneuriat.*

**Tableau 20: y-a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage**

Réponse	Effectifs	Pourcentage
Oui	60	67%
Non	28	33%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Le fait d'avoir dans la famille des modèles d'entrepreneurs est généralement considéré comme un facteur influençant positivement les intentions entrepreneuriales. Ainsi, des individus dont les parents ou les proches possèdent ou ont déjà possédé une entreprise seraient plus prédisposés à créer des entreprises. En effet, disposer d'un entourage entrepreneurial constitue des opportunités non négligeables de recevoir des conseils ou de s'imprégner du métier.

### 16-Les principales motivations de l'entrepreneur :

L'entrepreneur est généralement doté d'un fort sentiment d'indépendance et d'autonomie et un besoin d'être son propre chef, pour réaliser ses rêves et ambitions<sup>154</sup>. Chose qui se confirme d'après les résultats de notre enquête<sup>155</sup>, 68 entrepreneurs (19%) ont affirmé avoir créé leurs entreprises dans le but d'assurer leur propre emploi, ne subir aucune autorité et ne pas avoir des ordres d'un supérieur hiérarchique. « Améliorer la situation familiale » est citée en second lieu par 60 entrepreneurs (soit 17%). En troisième lieu, 49 entrepreneurs soit (14%) se sont lancés dans les affaires pour se valoriser « La réalisation de soi » et 11% pour les entrepreneurs qui veulent avoir un travail sur mesure.

Les entrepreneurs enquêtés pensent expérimenter des idées et réaliser un rêve avec un taux de 9% chacune.

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Tableau 21: Les principales motivations de l'entrepreneur

réponse	Effectifs	Pourcentage
Améliorer de situation	16	17 %
Prise de risque	1	2%
Relever un défi	1	2 %
Contribuer à créer des emplois	2	3 %
Réaliser un rêve	19	21 %
Expérimenter des idées	2	3 %
La réalisation de soi	13	14 %
Avoir un travail sur mesure	10	11 %
Etre son propre patron	17	19 %
Autres	7	8 %
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

### *17-L'origine de l'idée de création :*

Pour les entrepreneurs enquêtés, il n'ya pas une seule raison qui pour eux leur a facilité et stimulé la création de leurs entreprises, c'est la conjugaison de plusieurs raisons qui les a amenés à prendre leurs décisions.

Ainsi, nous constatons que les réseaux informels dominant, car peu d'entrepreneurs (soit 6%) des enquêtés ont recouru aux bureaux d'étude pour les orienter ou pour les conseiller, par contre l'appui de la famille, amis est très apparents ce qui nous amène au rôle du milieu social dans la création d'entreprises. 30% des enquêtés connaissent des projets similaires, de là nous constatons l'importance du phénomène d'imitation. En deuxième lieu, nous trouvons avec 27% les relations familiales et personnelles qui sont à l'origine de

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

création.

La réponse « Autres » avec 20% soit 18 entrepreneurs qui ont répondu que la création était leur propre idée et pour d'autres était leur rêve d'enfance. Enfin, les relations professionnelles avec (17%) des enquêtés.

**Tableau 22: L'origine de l'idée de création**

<b>réponse</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Conseils d'un bureau d'étude</b>	5	6%
<b>Relations familiales et personnelles</b>	24	27%
<b>Relations professionnelles</b>	15	17%
<b>Connaissance d'un projet similaire</b>	26	30%
<b>autre</b>	18	20%
<b>Total</b>	88	100%

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

#### ***18-Les situations qui ont déclenché le processus de création de l'entreprise :***

Les résultats illustrés par le tableau indique que 27% des enquêtés soit 24 entrepreneurs ont lancé leurs entreprises parce qu'ils avaient de l'argent à investir qui provient essentiellement de l'épargne personnelle et de capitaux familiaux. D'autres enquêtés, soit 25 entrepreneurs déclarent que le point de départ dans leur création a été une occasion saisie (un ami propose une association, un membre de la famille travaille dans le domaine, avoir été le seul dans l'activité).

14 entrepreneurs soit 16% estiment que leur travail était insatisfaisant, c'est la raison

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

pour laquelle ils ont décidé de créer leurs entreprises. 14 entrepreneurs soit 16% étaient en chômage, qui n'ont pas d'expérience au travail.

4 entrepreneurs soit 5% ont un temps libre essentiellement étaient des retraités , et 7 personne suite a la perte de leur emplois.

**Tableau 23: Les situations qui ont déclenché le processus de création**

réponse	Effectifs	Pourcentage
Temps libre	4	5%
Opportunité	25	28%
Argent à investir	24	27%
Perte d'emploi	7	8%
Travail insatisfait	14	16%
Chômage	14	16%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

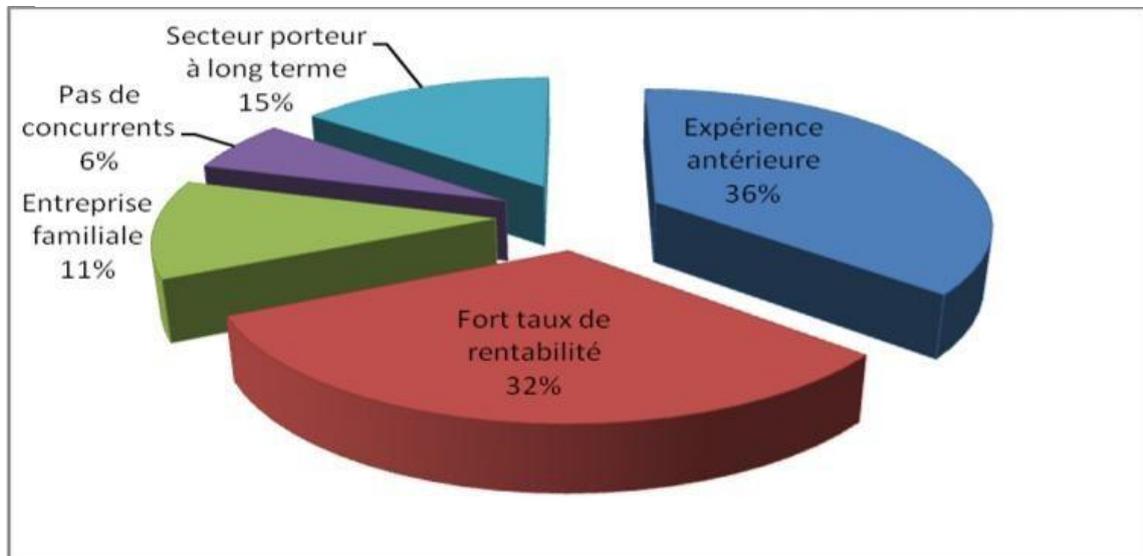
#### *19-Les déterminants du choix de secteur d'activité :*

La figure n°11 présente les facteurs qui ont aidé les entrepreneurs à choisir le secteur d'activité. Nous constatons que le facteur principal, est l'existence du savoir faire et d'expériences antérieures avec un taux de 36%. En effet, la majorité des entrepreneurs ont signalé avoir acquis suffisamment d'expérience et de savoir faire dans le même secteur d'activité que celui qu'ils ont crée leurs entreprises ; Certains entrepreneurs avec un taux de 32% des enquêtés ont déclaré d'avoir choisi un secteur qui est caractérisé par un fort taux de rentabilité. De plus, 15% des entrepreneurs pensent que leur choix est déterminé par le fait, que le secteur d'activités soit

porteur à long terme. Enfin 11% des entrepreneurs ont déclaré que les entreprises sont des entreprises familiales, 6% des enquêtés ont affirmé que leur secteur d'activité est vierge (pas de concurrents)

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Figure 5: Les déterminants du choix de secteur d'activité



Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

### *20-Les raisons contribuant au choix de dimension du projet :*

La majorité des entrepreneurs enquêtés ont créé des entreprises de petites dimensions lorsqu'ils ont décidé de se lancer en affaire. Comme nous l'avons déjà vu dans les tableaux précédents, la part des micros entreprises est de 69%.

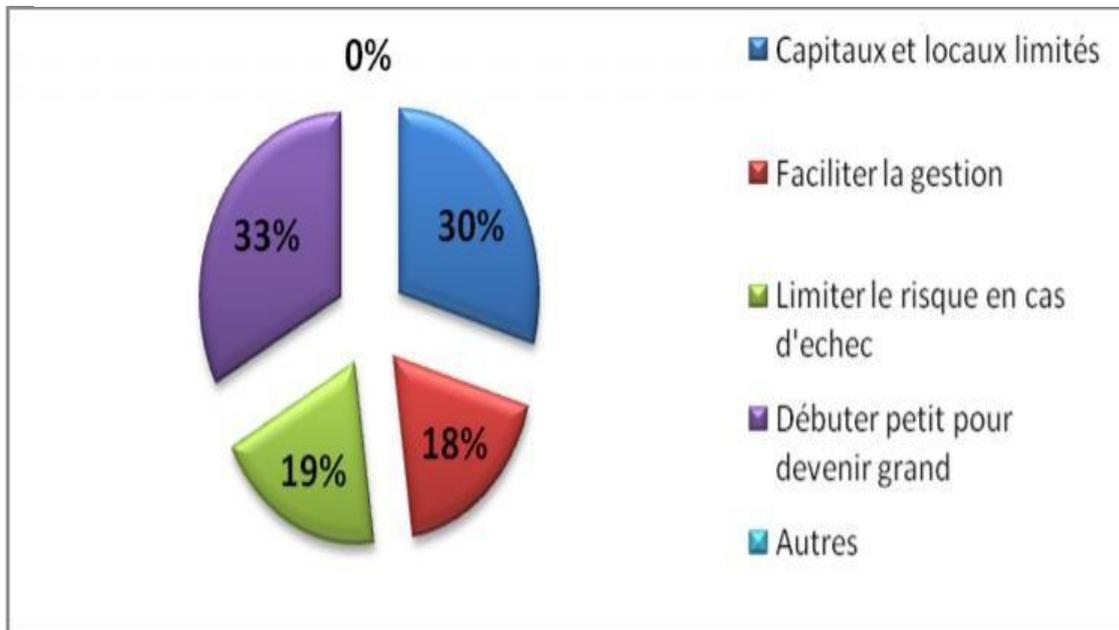
Les résultats de la figure n°12 montrent les raisons qui ont contribué au choix de la dimension du projet, 37% des enquêtés ont déclaré avoir créé des micros entreprises et des petites entreprises afin de mieux gérer l'entreprise et limiter les risques en cas d'échec. Pour eux « Débuter petit pour devenir grand » est la raison principale du choix de la dimension. Ils disent que c'est avec le temps, la persévérance et la bonne organisation que l'entreprise grandit.

30% des entrepreneurs ont déclaré qu'ils n'ont pas les capitaux nécessaires pour se lancer dans une grande entreprise, ce qui renvoie à la difficulté de financement. D'autres soit 19% des enquêtés ont considéré que « limiter les risques en cas d'échec » est aussi une raison importante dans le choix de la petite dimension, et 18% des réponses étaient pour faciliter la

## Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

gestion.

**Figure 6: Les raisons contribuant au choix de dimension du projet**



Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

### *21-Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires :*

Le tableau suivant nous donne les caractéristiques qui ont une plus grande importance dans le succès de la personne en affaire. Selon les entrepreneurs enquêtés, la caractéristique la plus importante pour connaître le succès en affaire est savoir gérer avec un taux de 34%, suivi par être relationnel, avec 24%, et d'être créatif avec un taux de 12%.

En effet, l'entrepreneur doit nécessairement avoir ces caractéristiques, s'il veut réellement se maintenir dans l'activité entrepreneuriale.

Prendre un risque, Etre leadership, Avoir de l'intuition sont citées respectivement dans 12%, 9% et 6% des cas étudiés. Cela s'explique par le fait que certains entrepreneurs intègrent les notions d'innovation et du risque dans le processus entrepreneurial. Enfin, nous avons 3% des réponses étaient pour le choix « Autres » qui était précisé majoritairement par : la bonne prestation de service.

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

Tableau 24: Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires

réponse	Effectifs	Pourcentage
Etre un leadership	8	9%
Prendre un risque	11	12%
Etre relationnel	21	24%
Avoir de l'intention	5	6%
Etre créatif	11	12%
Savoir gérer	30	34%
Autre	2	3%
Total	88	100%

Source : réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

#### 22-Les opportunités environnementales favorisant la création :

L'acte d'entreprendre n'est pas seulement liés aux caractéristiques de l'entrepreneur mais est également déterminé par les facteurs contextuels qui vont agir soit pour favoriser l'acte ou pour freiner le comportement et la propension entrepreneuriale.

A la lecture du tableau , nous pouvons remarquer que 29% des entrepreneurs privés enquêtés ont répondu pour le facteur de la proximité d'autres activités, ce qui présente des atouts certaines et favorise des contacts directs avec les autres entrepreneurs. Ce qui permet la circulation d'information concernant le processus de production, le produit, le marché, cette proximité permet également de bénéficier d'une certaine publicité. La proximité permet également de discuter des différents problèmes rencontrés par les entrepreneurs concernant les aménagements, l'alimentation en énergie et les problèmes du foncier. De là nous pouvons voir que la proximité géographique est un élément stimulant la création d'entreprises.

Pour d'autres, soit 26% des entrepreneurs ont localisé leurs activités dans les agglomérations urbaines, cela s'explique par les avantages qui se présentent au sein des agglomérations. 20% étaient pour la réponse « Autres » qui était selon les entrepreneurs enquêtés la proximité d'entreprises fournisseurs, la proximité des clients et même la proximité

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

d'entreprises sont le secteur d'activité est complémentaire, etc.

Certains entrepreneurs soit 12% des cas ont choisi le facteur « infrastructures développées ». Dans la majorité des cas, il s'agit des entreprises implantées dans la commune de Bejaia parce qu'elle constitue un grand pôle d'attractivité.

Pour « les avantages fiscaux » ne représentent que 8% des réponses, et ce facteur était le choix des entrepreneurs qui ont bénéficié d'une aide d'un organisme de soutien tels que : ANSEJ, ANDI, ...etc.

Enfin « secteur d'activité vierge » ne représente pas un facteur déterminant dans la création et la localisation des entreprises enquêtées puisqu'il représente un faible taux de réponses (soit 5%).

**Tableau 25: Les opportunités environnementales favorisant la création**

<b>réponse</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Avantages fiscaux</b>	7	8%
<b>Secteur d'activité vierge</b>	4	5%
<b>Proximité d'autres activités</b>	25	29%
<b>Infrastructures développées</b>	11	12%
<b>Agglomération urbaine importante</b>	23	26%
<b>Autre</b>	18	20%
<b>Total</b>	88	100%

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

### Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia

#### 23-Les difficultés entravant la création d'entreprises :

A travers notre enquête, nous avons constaté que les entrepreneurs privés sont soumis à plusieurs contraintes. Les principaux obstacles rencontrés par les entrepreneurs enquêtés sont présentés dans le tableau ci dessous

**Tableau 26: Les principales contraintes rencontrées**

Types de contraintes	Fréquence	Pourcentage(%)
<b>Contraintes administratives</b>	29	<b>33%</b>
<b>Le foncier industriel</b>	7	<b>8%</b>
<b>Source de financement</b>	10	<b>11%</b>
<b>Manque de main d'œuvre qualifiée</b>	17	<b>19%</b>
<b>Fiscalité et charges sociales</b>	13	<b>15%</b>
<b>L'accès aux sources d'énergie (gaz,électricité,eau)</b>	5	<b>6%</b>
<b>Autre</b>	6	<b>7%</b>
<b>Sans réponse</b>	1	<b>1%</b>
<b>Totale</b>	<b>88</b>	<b>100%</b>

**Source :** réalisé par nos soins à partir des résultats de l'enquête

Le tableau n°15 montre que 33% des enquêtés ont déclaré que les contraintes administratives et réglementaires désavantagent l'initiative privée et limitent, par conséquent la volonté des entrepreneurs débutant. Certains entrepreneurs (19%) ont déclaré l'insuffisance de la main d'œuvre qualifiée, 15% étaient pour la taxation de fiscalité et les charges sociales.

Soit 11% des entrepreneurs ont rencontré des difficultés d'ordre financière. En effet, les entrepreneurs enquêtés souffrent du manque de la collaboration et de l'absence d'intégration des institutions financières et ils ont des difficultés pour y accéder aux crédits bancaires ; le secteur bancaire est toujours critiqué pour ses lourdeurs et sa bureaucratie.

### **Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia**

---

---

Le choix de réponse « Autres » représente 7% du total qui était précisé généralement par l'approvisionnement en matières premières, les tarifs douaniers, la concurrence déloyale, le marché informel ...etc.

D'autres contraintes ont été avancées par les entrepreneurs, le foncier industriel (8%) et l'accès aux sources d'énergie avec (6%).

#### **Conclusion**

Les jeunes entrepreneurs débutent leur activité en étant généralement influencer par des différents facteurs qui peuvent être reliait soit a leur parcours professionnelle soit a leur vie quotidienne .

A travers l'étude de terrain que nous avons réaliser nous nous sommes pencher sur ses différents facteurs pour essayer de mieux analyser le profils , les caractéristique et l'aspect que peut avoir l'entrepreneur de la wilaya de Bejaïa et mieux comprendre ce qui la initier a entreprendre .

Les entrepreneurs enquêtés sont généralement de sexe masculin, d'âge mûr entre 30ans et 45ans. Dans la plupart des cas, Nous avons constaté un niveau d'études élevée , mais nous constatant aussi la présence d'un nombre considérable d'entrepreneurs avec un niveau d'études inférieure .

Notre étude montre que généralement l'entourage de l'entrepreneurs joue un rôle primordiale dans la naissance de l'idée d'entreprendre , car en effet le faite d'avoir des entrepreneurs dans sont entourage favorise a entreprendre sa propre activité

A travers notre enquête nous avons constaté que le taux de rentabilité est le facteurs le plus influents dans le choix du domaine d'activité chez notre population étudié âpre l'expérience et les compétences dans le domaine car en effet les entrepreneurs se lance généralement dans des activité sur la quelle ils ont déjà une expérience antérieurs .

Les entreprises enquêtées se caractérisent globalement par leur petite taille (TPE ou micro entreprise) , généralement leur création ne date pas car en effet car le nombre le plus élevé d'entreprise crée étai entre l'année 2000 et 2010 avec un taux de 41% du total enquêtés

### **Chapitre III: Les facteurs déterminants à la création d'entreprise et le profil entrepreneurial à Bejaia**

---

---

, les formes juridiques les plus répondues de notre échantillon d'entreprises est l'entreprise individuelle et la SARL.

On a observé de l'enquête que la volonté d'être son propre chef et la motivation la plus répondue chez les entrepreneurs que nous avons étudiés pour se lancer en affaire, et nous notons aussi que les caractéristiques les plus importantes pour réussir à être un bon entrepreneur est savoir gérer et avoir de bonnes relations dans le domaine choisi.

Pour l'implantation des entreprises en question, on constate une forte préférence de la part des entrepreneurs qui choisissent de s'installer à proximité d'autres activités, notamment pour être plus proches de leurs clients, ce qui peut limiter plusieurs charges pour l'entreprise.

Concernant les contraintes auxquelles sont confrontés ces entrepreneurs, nous avons noté qu'il s'agit pour la plupart de contraintes administratives suivies par le manque de main d'œuvre, car en effet les entrepreneurs se plaignent de manque de main d'œuvre qualifiée, ce qui est un élément essentiel dans le bon fonctionnement et la prospérité des entreprises.

# **Conclusion générale**

### Conclusion générale

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter des réponses pour notre question principale à savoir : « Quels sont les déterminants de la création de nouvelle entreprise privée pour l'entrepreneur algérien, Cas de la wilaya de Bejaia ? ». Tout d'abord, nous avons présenté les différentes définitions et aspects que pouvait avoir l'entrepreneuriat, puis nous avons étudié ses caractéristiques en Algérie et dans la wilaya de Bejaia, nous nous sommes surtout penchés sur les petites et moyennes entreprises étant donné qu'elles sont considérées comme le pilier de l'entrepreneuriat et sont les catégories d'entreprises les plus répandues en Algérie et plus spécifiquement dans la wilaya de Bejaia, nous avons étudié dans quel cadre elles ont évolué, ainsi que leurs secteurs d'activités et leur rôle dans la création d'emplois et leur contribution à la création de valeur et de richesses, puis nous avons identifié et caractérisé l'entrepreneur privé de la wilaya de Bejaia à partir des résultats d'une enquête que nous avons réalisée auprès d'un échantillon d'entrepreneurs privés de la région. Nous avons cherché le profil de l'entrepreneur, son niveau de formation, ses expériences professionnelles, son entourage, et les différents facteurs pouvant influencer son parcours, nous nous sommes également penchés sur ses motivations et les éléments qui ont déclenché cette action et l'ont initié à cette acte d'entreprendre, mais nous nous sommes également intéressés aux contraintes que rencontrent les jeunes entrepreneurs qui les ont accompagnés durant leur parcours ou qui peuvent éventuellement menacer la continuité et l'épanouissement de leur activité.

L'entrepreneur est considéré comme l'acteur principal dans le phénomène entrepreneurial, car c'est lui qui est à l'origine de la création d'entreprises qui est la forme la plus claire de l'entrepreneuriat. Ce processus de création permet de favoriser la dynamique entrepreneuriale dans une région ou dans un pays. Le nombre de créations, de développements et de disparitions d'entreprises durant une période donnée sont les principaux critères permettant d'évaluer l'activité entrepreneuriale ou de mesurer le degré de développement de l'entrepreneuriat dans un pays.

Les données statistiques montrent que l'entrepreneuriat privé en Algérie est en évolution constante et a fait un avancé considérable au cours de ses dernières années. Mais qui reste assez faible comparé aux pays développés.

La wilaya de Bejaia se place parmi les premières wilayas algériennes en terme de

dynamique entrepreneuriale par la présence d'une forte concentration d'entreprises privée notamment grâce nombre considérable de zones industriels réparti dans la région ce qui fait qu'elle dispose d'un tissu industriel important où plusieurs branches d'activités sont présentes.

L'étude que nous avons mener montre que Les entrepreneurs enquêtés sont généralement de sexe masculin, d'âge mûr entre 30ans et 45ans. Dans la plupart des cas, Nous avons constaté un niveau d'études élevée , mais nous constatant aussi la présence d'un nombre considérable d'entrepreneurs avec un niveau d'études inférieure .

Notre étude montre que généralement l'entourage de l'entrepreneurs joue un rôle primordiale dans la naissance de l'idée d'entreprendre , car en effet le faite d'avoir des entrepreneurs dans sont entourage favorise a entreprendre sa propre activité

A travers notre enquête nous avons constaté que le taux de rentabilité est le facteurs le plus influents dans le choix du domaine d'activité chez notre population étudié âpre l'expérience et les compétences dans le domaine car en effet les entrepreneurs se lance généralement dans des activité sur la quelle ils ont déjà une expérience antérieurs .

Les entreprises enquêtées se caractérisent globalement par leur petite taille (TPE ou micro entreprise) , généralement leur création ne date pas car en effet car le nombre le plus élevé d'entreprise crée étai entre l'année 2000 et 2010 avec un taux de 41% du total enquêtés , les formes juridiques les plus réparti de notre échantillon d'entreprises est l'entreprise individuelle et la SARL.

On a observer de l'enquête que la volonté d'être son propre chef et la motivation la plus réponde chez les entrepreneur que nous avant étudié pour se lancer en affaire , et nous notant aussi que les caractéristiques les plus important pour réussir a être un bon entrepreneur est savoir gérer et avoir les bonne relation dans le domaine choisi

Pour l'implantation des entreprise en question en constate une forte la plus part des entreprise choisissent de s'installer a proximité d'autres activité notamment pour être plus prête de ses clients ce qui peut limiter plusieurs charges pour l'entreprise .

Concernant les contraintes aux quelles sont confronté ces entreprises nous avons noté qu'il s'agit pour la plus part de contrainte administratives suivis par la main d'œuvre , car en effet

les entreprises se plaignent de manque de main d'œuvre qualifiée ce qui est un élément essentiel dans le bon fonctionnement et la prospérité des entreprises

# **Bibliographie**

### Bibliographie

- ✚ <sup>1</sup> FAYOLLE A, "Des propositions épistémologiques et méthodologiques pour repositionner les recherches en entrepreneuriat", Université Paris XII, Epistémologie et méthodes en Sciences de Gestion, 2000, p415
- ✚ « Guide de l'investisseur », direction générale des impôts, Ministère de Finance, Algérie, 2009, p7.
- ✚ AISSANI.N, «La politique de soutien des PME et leur rôle dans le développement économique en Algérie, cas de la branche des industries agroalimentaires », Mémoire de magister en Sciences Commerciales, Université d'Oran, 2006, p38.
- ✚ Alain Fayolle , le métier de createur d'entreprise ,2003,p61
- ✚ Après une étude faite par l'auteur A Bizaguet dans son ouvrage « les petites et moyennes entreprise », il fait apparaitre que la très grande majorité des PME plus de deux tiers sont constituées sous la forme individuelle, en raison qu'une seule personne physique assure la direction, perçoit les bénéfices et supporte les risques.
- ✚ Article publié en 1988 : « Who is an entrepreneur, is the wrong question”
- ✚ ASSALA Khalil, « PME en Algérie, de la création à la mondialisation », 8<sup>e</sup> CIFEPME, communication dans le colloque international « l'internationalisation des PME et ses conséquences sur les stratégies entrepreneuriales », 25,26 et 27 Octobre 2006, p2
- ✚ Bilan du programme de soutien de la relance économique 2001, site officiel de la chefferie du gouvernement algérien
- ✚ Bizaguet A, « Les petites et moyennes entreprises, Quoi Sais-je ? », PUF, Paris, 1993.
- ✚ BOUACIDA. R.Y et. HOUDEVILLE.B, « Les relations entre activités technologiques, innovation et croissance dans les PME algériennes : une étude empirique basé sur un échantillon d'entreprises », 2006, Universités Paul Cézanne-Aix Marseille III, p09.
- ✚ BOUYAKOUB.A, « la PME, dynamisme économique et territorial », colloque international sur la gouvernance et développement de la PME organisé les 23,24 et 25 juin 2003.
- ✚ BRUYAT C, « Création d'entreprise : contributions épistémologiques et modélisation », Thèse de doctorat, 1993, P 58
- ✚ Bruyat C, « créer ou ne pas créer : une modélisation du processus d'engagement dans un projet de création d'entreprise », Revue de l'entrepreneuriat, vol 1, N°1, 2001
- ✚ Bulletin d'information statistique de la PME, n°20, 2011, direction générale de la veille stratégique, des études économiques et des statistiques.
- ✚ Capron H, « Entrepreneuriat et création d'entreprises, facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise », édition de Boeck, Paris, 2009, p66
- ✚ Chelil A, Ayad S-M, «PME en Algérie : réalité et perspectives », Université de Tlemcen

- ✚ CHELIL.A, AYAD.S, « PME en Algérie, réalité et perspectives », université de Tlemcen, 2008.
- ✚ Conseil National Economique et Social : pour une politique de développement de la PME en Algérie, Alger 2003.
- ✚ Cote. M, Hafsi.T, « Le management aujourd'hui, une perspective nord américaine », les presses de l'université LAVAL, ECONOMICA, 2000
- ✚ Danjou I, « L'entrepreneuriat : un champ fertile à la recherche de son unité », Revue Française de gestion, n°138, 2002, p (108- 123)
- ✚ Décret n°93-37 d'Octobre 1993.
- ✚ Fayolle A, « Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre », édition DUNOD, Paris, 2004, P 113.
- ✚ GASSE Y, « l'influence du milieu dans la création d'entreprise », organisations et territoires, 2003, Canada, p49
- ✚ Hernandez (2001), « l'entrepreneuriat, approche théorique », l'Harmattan, France, p74
- ✚ Joseph schumpeter (1935), Théorie de l'évolution économique ,p56
- ✚ Journal officiel de la république Algérienne n°77, 15 décembre 2001, Chapitre II, article 4, P 5.
- ✚ Julien P, Marchesnay M, « L'entrepreneuriat », Economica, Paris, 1996, P 8
- ✚ Julien, 1994, p151.
- ✚ l'ordonnance n° 01/03 du 28/08/2001
- ✚ L'ordonnance n° 01/18 du 12/12/2001
- ✚ La création d'entreprise dans le secteur du web ou de l'internet, c'est le rapport (éducation+développement d'entreprise+ TIC). La première initiative en Algérie était en 2009 par « Algerian startup initiative » (ASI), a pour objectif de promouvoir la création des projets startup.
- ✚ La loi de 1972, prévoit des avantages fiscaux et des facilités d'implantation, puis la loi de 3 août 1974 relatives aux subventions pour les investissements des industries manufacturières tunisiennes. D'autre part les conventions signées entre les banques et le ministère de finance dont le but est de créer un fond de promotion.
- ✚ La loi N°01-18 du 12/12/2001
- ✚ le décret législatif n° 93-12 du 5 octobre 1993
- ✚ loi n° 01-18 du 12 décembre 2001
- ✚ Mahe de Boislandelle, « la gestion des ressources humaines dans les PME », Economica, paris, 1998, p486
- ✚ Marchesnay, Julien. A-P, « la petite entreprise » », Vuibert Gestion, Paris, 1988
- ✚ Mme Benyahia-TAIBI, Mme Djemane- SEGUINI, « l'évolution du rôle des PME privées dans le développement économique en Algérie : synthèse macroéconomique », 2008, p12.

- + Mongin G, Lautier S, « Intérêts et pratiques des opérations de LBO », Mémoire effectué sous la direction de Monsieur Simon J, Conservatoire National des Arts et Métiers, 2003-2004.
- + NASROUN.N, « Dynamique entrepreneuriale des PME dans la wilaya de Bejaia », mémoire de magister, Bejaia, 2011, p88.
- + Op.cit, Hernandez (2001), p24
- + ordonnance N° 01-03 du 20/08/200120
- + p-a ,julien Entrepreneuriat, développement et appropriation de l'information ,p74
- + Researchgate.net
- + Shan et enkaterman ,La promesse de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche ,2000 ,p218
- + Thierry Verstate , Essai sur la signature de l'entrepreneuriat comme domaine de recherche ,les edition de l'ADREG ,janvier 2002
- + Tounes A, « l'intention entrepreneuriale : théories et modèle », Sanabil Med SA, Paris, 2005.
- + Tounés A, « L'intention entrepreneuriale», Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, Université de ROUEN, P 48
- + Une autre forme de LBO qui consiste sur le mixage MBO-MBI, qui est le rachat par un dirigeant repreneur extérieur en association avec le vendeur et/ ou avec des cadres de l'entreprise.
- + Verstraete T, « Histoire d'entreprendre : les réalités de l'entrepreneuriat », Editions EMS, 2000, p11
- + Verstraete T, Fayolle A, « Paradigmes et entrepreneuriat », Revue de l'entrepreneuriat, vol 4, N°1, 2005
- + VESTREATE.T, « Entrepreneuriat : modélisation du phénomène », revue de l'entrepreneuriat, vol 1, n° 1. 2001
- + William C.Gartner , image formaton process,1994,p88

### Sites web

- + [www.Insee.fr](http://www.Insee.fr)
- + [www.DEFalgerie.com](http://www.DEFalgerie.com)
- + <http://www.algeriacorporategovernance.org/pme-prive.php>

# **Annexes**

**1. Identification de l'entrepreneur :**

**1-Sexe :**

- Homme
- Femme

**2-Age :**

- Moins de 20ansEntre 20 et 25
- Entre 25 et 30
- Entre 30 et 35
- Entre 35 et 40
- Entre 40 et 45
- Entre 45 et 50
- Entre 50 et 55
- Plus de 55

**3- Quel était votre âge au moment de la création de votre entreprise ? :**

- Moins de 20ansEntre 20 et 25
- Entre 25 et 30
- Entre 30 et 35
- Entre 35 et 40
- Entre 40 et 45
- Entre 45 et 50
- Entre 50 et 55
- Plus de 55

**4-Quel est votre Niveau d'instruction :**

- Sans instruction Primaire
- Moyen Secondaire
- Etude supérieurs

**5- avez-vous effectuez une formation professionnel durant votre parcours ? :**

- oui
- non

**6-Quelle étai votre Situation professionnelle avant la création ? :**

**Avez-vous déjà travaillé ?**

- Oui
- Non

**7-Quelle était la nature de votre contrat de travail ?CDD**

- CDI
- Stages
- Intérim
- Autre

**8-Quelle est l'année de création de votre entreprise ?**

.....

**9-Quel type d'entreprise ?**

- TPE (-10 salariés)
- PE (10 à 49 salariés)
- PME (50 à 249 salariés)

**10-Quel est le statut juridique de votre entreprise ?**

- Entreprise individuelle
- SARL
- EURL
- SPA
- SNC

**11-Quelle était votre source de financement initiale ?**

- Epargne personnel
- Capitaux familiaux
- Emprunt des amis

- Emprunt bancaire

**12-quelle étais la Situation de l'entreprise au moment de la création ?**

- Nouvelle création  
 Extension d'une ancienne activité  
 Reprise d'une entreprise familiale

**13-Est ce que vous avez demandé de l'aide d'un organisme de soutien ?**

- Oui  
 Non

**14-si oui Lequel ?**

.....

**2.Motivations à l'égard de la création d'entreprise :**

**15-Y a-t-il des entrepreneurs dans votre entourage ?**

- Oui  
 Non

**16-Quelles étaient les principales motivation qui vous ont poussé a entreprendre ?**

- Etre ton propre patron  
 Avoir un travail sur mesure  
  
 La réalisation de soi  
 Expérimenter des idées  
  
 Réaliser un rêve  
 Contribuer à créer des emplois  
 Relever un défi  
 Prise de risque  
 Améliorer de situation familiale

**17-Quelle était L'origine de l'idée de création de l'entreprise ?**

- Connaissance d'un projet similaire
- Relations professionnelles
- Relations familiales et personnelles
- Conseil d'un bureau d'étude Autres

**18-Les situations qui ont déclenché le processus de création de l'entreprise ?**

- Chômage
- Travail insatisfait
- Perte d'emploi
- Argent à investir
- Opportunité
- Temps libre

**19-quels étaient Les déterminants du choix de secteur d'activité ?**

- Expérience antérieure
- Fort taux de rentabilité
- Entreprise familiale
- Pas de concurrents
- Secteur porteur à long terme

**20-Quelles étaient Les raisons qui ont contribué au choix de la dimension du projet ?**

- Capitaux et locaux limités
- Faciliter la gestion
- Limiter les risques en cas d'échec
- Débuter petit pour devenir grand

**21-selon vous quels sont Les caractéristiques favorisant le succès de la personne en affaires ?**

- Savoir gérer
- Etre créatif
- Avoir de l'intuition
- Etre relationnel
- Prendre un risque
- Etre un leadership
- Autres

**22-selon vous quelles sont Les opportunités environnementales favorisant la création ?**

- Agglomération urbaine importante
- Infrastructures développées Proximité
- d'autres activités
- Secteur d'activité vierge Avantages
- fiscaux
- Autres

**23-Quelles sont Les contraintes que vous avez rencontrées lors de la création ?**

- Contraintes
- administratives
- Le foncier industriel
- Source de financement
- Manque de main d'œuvre qualifiée
- Fiscalité et charges sociales
- L'accès aux sources d'énergie (gaz, électricité et eau)
- Autres

**Je vous remercie pour votre collaboration**

## Résumé

L'entrepreneuriat est un moyen d'assurer la capacité d'innovation et la compétitivité d'un pays. Sa principale caractéristique est le comportement entrepreneurial initié par la volonté personnelle de futurs entrepreneurs ayant un sens aigu de la prise de risque. Ainsi, pour chaque pays, la capacité à créer une entreprise est le résultat de nombreux facteurs liés aux opportunités et potentiels individuels, à l'environnement économique, et à l'intervention de l'État.

Le but de notre travail consiste à faire en sorte de comprendre et d'analyser l'initiative entrepreneurial en Algérie et plus précisément dans la wilaya de Bejaia et ceci en ce penchant sur les différents aspects entourant ce phénomène, notre problématique s'articule autour de la question centrale : Quels sont les déterminants de création des entreprises privées pour l'entrepreneur algérien ?

Nous constatons de notre étude que la volonté d'Indépendance et d'être à la tête de son entreprise caractérise la motivation de l'entrepreneur est représentée l'un des principaux éléments qui permettent de déclencher la volonté d'entreprendre et de lancer en affaire . nous avons constaté suite à l'analyse des données recueillies par notre enquête que La création des entreprises privée dans la wilaya de Bejaia est le résultat d'un ensemble de facteurs notamment la disponibilité des ressources financières provenant de l'apport personnel, et des capitaux familiaux, le savoir faire des entrepreneurs acquis durant leur expériences antérieures , l'environnement ou évolue l'entrepreneur , tout ses éléments affectent le choix et la décision d'entreprendre.